



Paul MESNARD
1812-1899



Notice sur Phèdre de Racine

1865

NOTICE SUR PHÈDRE

Œuvres de J. Racine, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similé, etc. Paris, Librairie de L. Hachette et Cie.



« Deux années entières, a dit Voltaire¹, suffirent à peine à Racine pour écrire sa *Phèdre*. » On a souvent cité cet exemple d'un chef-d'œuvre longtemps médité et mûri, pour y trouver la confirmation du précepte d'Horace : *Sæpe stylum vertas*. Mais sur quelle autorité Voltaire s'appuyait-il ? uniquement peut-être sur celle de Pradon, qui, avant lui, avait parlé de ces deux années employées par le poète à « travailler et polir » sa pièce, et qui voulait opposer sa propre facilité à un si pénible travail². Tout ce que nous apprend un témoignage certain, c'est que dans les derniers mois de 1676 le nouvel ouvrage de Racine était sur le métier, et que déjà la renommée en vantait les espérances. Bayle écrivait de Sedan, le 4 octobre 1676, à Minutoli, alors professeur de belles-lettres à Genève : « M. de Racine travaille à la tragédie d'*Hippolyte*, dont on attend un grand succès³. »

Le premier jour de l'année 1677 vit paraître sur la scène française l'admirable tragédie où Racine, pour la seconde fois, luttait avec Euripide. Doit-on penser que cette première représentation ait été donnée à Paris, dans la salle de l'Hôtel de Bourgogne, ou à Versailles devant la cour ? La seule autorité qu'on puisse alléguer en faveur de cette dernière opinion est

¹ Préface de *Mariamne*, *Œuvres de Voltaire*, tome II, p. 185.

² Voyez la fin de la *Préface de Phèdre et Hippolyte*.

³ *Œuvres diverses* de Bayle (à la Haye, M.DCC.XXXI), tome IV, p. 567.

NOTICE SUR PHÈDRE

celle de Brossette. On lit dans un de ses manuscrits¹ : « La première représentation de la *Phèdre* fut donnée à Versailles devant le Roi et Mme de Montespan. La Champmeslé ne voulait point absolument réciter ces vers :

...Je ne suis point de ces femmes hardies
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix, etc.

Mais M. Racine ne voulut jamais consentir qu'elle les retranchât. Bien des gens les remarquèrent dans la représentation. » Il n'est guère permis de voir dans ce récit de Brossette une simple distraction, puisqu'il l'appuie sur le souvenir d'une circonstance très particulière. D'un autre côté, nous devons l'avouer, l'autorité de cet anecdotier n'est pas très sûre ; et sa petite histoire sur l'allusion dont on fut effrayé peut paraître arrangée à plaisir. Il a parlé lui-même tout autrement dans son commentaire de l'épître VII de Boileau. « Cette épître, dit-il, fut composée à l'occasion de la tragédie de *Phèdre et Hippolyte*, que M. Racine fit représenter pour la première fois le premier jour de l'an 1677 sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. » Dans celui de ses manuscrits qui est à la Bibliothèque impériale², il donne à peu près le même renseignement, quoique d'une manière un peu moins explicite ; l'anecdote qu'il y raconte sur un désaccord entre Racine et la Champmeslé est du reste très différente de celle que nous avons citée plus haut d'après l'autre manuscrit. Voici cette variante de son récit sur la première représentation de *Phèdre* : « La tragédie

¹ À la page 497 du manuscrit qui appartient à M. Feuillet de Couches, et que nous avons déjà plusieurs fois cité.

² Page 235.

de M. Racine fut représentée pour la première fois le vendredi 1^{er} janvier de l'année 1677 par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Le dimanche suivant ceux de la troupe du Roi lui opposèrent la *Phèdre* de Pradon. M. Despréaux avait conseillé à M. Racine de ne pas faire représenter sa tragédie dans le même temps que Pradon devait faire jouer la sienne, et de la réserver pour un autre temps, afin de ne pas entrer en concurrence avec Pradon. Mais la Champmeslé, qui savait déjà son rôle, et qui voulait gagner l'argent, obligea M. Racine à donner sa pièce. » Les premières de ces lignes reproduisent presque textuellement le passage suivant du *Mercure* de 1677 : « Le vendredi, premier jour de l'an, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne donnèrent la première représentation de la *Phèdre* de M. Racine ; et le dimanche suivant ceux de la troupe du Roi lui opposèrent la *Phèdre* de M. Pradon. » Sans doute ces paroles du *Mercure* peuvent paraître, aussi bien que le dernier passage de Brossette, ne pas décider absolument si cette représentation du 1^{er} janvier fut donnée par les comédiens de l'Hôtel à Versailles ou à Paris ; mais si c'eût été à Versailles, de Visé ne l'eût-il pas dit d'une manière expresse ? La *Gazette* elle-même ne l'eût-elle pas annoncé ? Or elle se tait sur *Phèdre*¹. On voit donc de quel côté est la vraisemblance.

Devant le Roi et Mme de Montespan, ou dans la salle de

¹ On sait par la *Gazette* que le Roi resta à Saint-Germain depuis le 9 novembre 1676 jusqu'au 28 février 1677, date de son départ pour l'armée de Flandre. Sa présence à Saint-Germain le 1^{er} janvier 1677 est particulièrement attestée par ce journal. Ce n'est pas, il est vrai, une objection absolue contre l'anecdote de Brossette, qui a pu nommer par erreur Versailles pour Saint-Germain.

NOTICE SUR PHÈDRE

l'Hôtel de Bourgogne, ce fut la Champmeslé, comme le dit Brossette, qui joua d'original le rôle de Phèdre. Le souvenir du grand effet qu'elle y produisait nous a été conservé par les plus anciens témoignages. De tous ses rôles c'est le premier que nomme la Fontaine dans les vers charmants où il loue la comédienne au commencement du conte de *Belphégor*. L'abbé du Bos fait cette remarque que « Racine avait enseigné à la Champmeslé la déclamation du rôle de Phèdre vers par vers¹. »

On sait également par qui fut créé un autre rôle de la même pièce, celui d'Aricie. Dans le sonnet qui fut fait contre Phèdre, et dont nous aurons bientôt à parler, la d'Ennebaut, petite, grasse et blonde, est clairement désignée par ce vers :

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds.

Brossette, dans sa remarque sur le dernier vers de l'*épître* VII de Boileau, et, après lui, Saint-Marc, dans son *Avertissement* sur cette même épître, avaient, au lieu de Mlle d'Ennebaut, nommé Mlle des Œillets, qui était morte en 1670 ; les frères Parfait ont relevé l'erreur des commentateurs de Boileau².

Sur les autres rôles de *Phèdre*, c'est-à-dire sur ceux de Thésée, d'Hippolyte, d'Œnone et de Théràmène, nous ne pourrions proposer que des conjectures, à l'exemple de M. Aimé-Martin, qui en attribue la création au comédien Champmeslé, à Baron, à Mlle Beauval et à Guérin. Le personnage de Thésée put bien être confié à Champmeslé, qui jouait les rôles de rois. « On croit, dit Geoffroy dans son *Jugement*

¹ *Réflexions critiques*, 3^e partie, section XVIII.

² *Histoire du Théâtre français*, tome XII, p. 4, note a.

sur *Phèdre*¹, que Baron fut chargé du rôle d'Hippolyte. » Cela est en effet probable ; mais Geoffroy rapporte seulement une opinion, que n'appuie aucun témoignage. Pour le personnage d'Œnone, passons Mlle Beauval à M. Aimé-Martin ; mais nous ne saurions lui accorder son Thérémène. Guérin, nous aurons plus tard occasion de le dire, se fit une réputation dans le grand récit de la pièce ; mais en 1677, qui est l'année où il épousa la veuve de Molière, il n'était pas dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne ; il ne put jouer dans la *Phèdre* de Racine qu'après la réunion des divers théâtres français. La vraisemblance, qui a été dans ces listes d'acteurs le seul guide de M. Aimé-Martin, aurait dû lui suggérer ici le nom de Hauteroche.

Au surplus, que tels ou tels acteurs aient joué d'original les rôles d'une tragédie où, seule en ce temps, la Champmeslé a laissé un grand souvenir, le très vif intérêt qui s'attache à l'histoire des premières représentations de *Phèdre* n'est pas là. Ce qu'on est curieux de connaître en détail, ce qui nous touche et nous indigne dans cette histoire, c'est la conspiration des cabales, c'est la révoltante injustice qui ulcéra l'âme d'un grand poète. Racine, nous l'avons dit ailleurs², ne paraît pas avoir cédé seulement, lorsqu'il renonça au théâtre, à la douleur de cette injustice ; il avait aussi le cœur atteint d'un autre trait plus puissant, parti de plus haut, et qui, lorsqu'il déchire, sait guérir en même temps. Néanmoins le coup porté par une ligue ennemie eut, à n'en pas douter, son effet. On sera toujours disposé à croire qu'eu décourageant une gloire prompte à s'alarmer et sensible à

¹ *Œuvres de Racine*, tome IV, p. 614.

² Voyez la *Notice biographique*.

NOTICE SUR PHÈDRE

toutes les injures, Pradon et ses protecteurs firent tomber de la main du poète une plume qui n'était pas lasse encore de produire des chefs-d'œuvre, et la brisèrent au moment, ce semble, où l'auteur de *Phèdre* cherchait moins à s'éloigner du théâtre profane, qu'à y introduire un esprit nouveau, et à le *réconcilier*, suivant son expression, avec les austères chrétiens par qui il n'eût pas mieux demandé que de faire rassurer ses scrupules. Ce n'est donc point parce que d'ordinaire le récit des batailles littéraires amuse, que celle des deux *Phèdres* est demeurée célèbre et a été tant de fois contée. Elle put avoir, comme toutes les luttes de ce genre, un côté comique ; car l'un des deux principaux combattants y joue le rôle le plus grotesque ; mais ce qui lui donne un intérêt trop sérieux, ce sont ses déplorables résultats, c'est la blessure profonde faite au génie par une main ridicule, et, du même coup, à l'art tragique lui-même.

Le complot avait été formé à l'hôtel de Bouillon. Cet hôtel était un des plus brillants de Paris, un des plus accoutumés à donner partout le ton, à faire ou à détruire les réputations. Une nièce de Mazarin, une de ces orgueilleuses et spirituelles Mancini, la duchesse de Bouillon y régnait. Elle aimait les lettres, elle aimait les poètes. Elle rassemblait autour d'elle une cour de princes, de grands seigneurs et de beaux esprits ; parmi ces derniers il faut compter la Fontaine, Molière, et quelquefois le vieux Corneille. Elle prenait plaisir à faire elle-même des vers ; surtout elle s'était érigée en juge des renommées littéraires. « Elle savait, dit Saint-Simon¹, parlait bien, disputait volontiers, et quelquefois allait à la botte, » c'est-à-dire qu'elle n'épargnait pas

¹ *Mémoires*, tome XI, p. 110.

les paroles piquantes aux contradicteurs. La Fontaine, dans une de ses lettres, lui rappelait à elle-même cette humeur batailleuse :

Les Sophocles du temps et l'illustre Molière
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point ?

Hardie, impérieuse, redoutable à qui avait eu le malheur de lui déplaire, elle était armée de toute la passion et de toute la puissance dont il est besoin pour se mettre avec succès à la tête d'une cabale. Pour emprunter encore à Saint-Simon une de ses énergiques expressions, elle était « un tribunal avec lequel il fallait compter¹. » Ce tribunal était loin d'être toujours équitable : il se laissait souvent dicter ses arrêts par la coterie des Boyer, des Segrais, des Benserade, qui lui avait inspiré toutes ses préventions hostiles contre Racine. Le frère de la duchesse de Bouillon, Philippe Mancini, duc de Nevers, était bel esprit comme elle. Les vers faciles qu'il composait avec la négligence cavalière d'un grand seigneur étaient fort vantés. Mme de Grignan y trouvait un goût singulier et relevé qui la charmait². Mme de Sévigné parlait à peu près de même : « Tout ce qui vient de lui, disait-elle, a un caractère si particulier et si bon qu'on ne peut souffrir les autres³. » Jugement de pure complaisance sans doute pour flatter Emmanuel de Coulanges, qui faisait avec le duc de Revers, dans son palais Mancini à Borne, de si délicieux repas, et qui, séduit par une si charmante familiarité, voudrait

¹ *Mémoires*, tome XI, p. 109.

² *Lettre à Coulanges*, 17 décembre 1690 (tome IX, p. 606).

³ *Lettre à Coulanges*, 10 avril 1691 (tome X, p. 12).

NOTICE SUR PHÈDRE

dans ses *Mémoires*¹ nous donner ce médiocre bel esprit pour « un des meilleurs poètes de son siècle. » Ces applaudissements qu'un grand seigneur obtenait sans peine, ou peut-être des souvenirs recueillis dans la société du Temple et dans la maison des Vendômes, ont fait, ce nous semble, quelque illusion à Voltaire, qui, dans son catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, a donné place, non sans quelques éloges, au duc de Nevers. Il se peut que dans un autre temps ce poète amateur ait goûté Racine : on aurait dû le croire, lorsqu'on le vit, en 1670, faire choix de la tragédie de *Bérénice* pour les fêtes de son mariage avec Mlle de Thianges². Quoi qu'il en soit, il s'était engagé depuis dans le parti littéraire qui formait le camp opposé. Brossette croyait savoir qu'il avait travaillé avec Desmarets de Saint-Sorlin au pamphlet publié, en 1675, contre Boileau, sous le titre de : *Défense du poème héroïque*³. Si nous disions que cette même année 1675 le duc de Nevers avait déjà cabale contre Racine, et encouragé *l'Iphigénie* de le Clerc, ce ne serait qu'une conjecture, mais assez vraisemblable, puisque plus tard il adressait au même indigne rival de notre poète, « au petit le Clerc de l'Académie, » comme dit Mme de Sévigné⁴, une épître pleine de louanges. Nous pouvons joindre aux noms de la duchesse de Bouillon et de son frère ceux des jeunes princes de Vendôme : Brossette les compte parmi les chefs de la ligue qui se forma contre *Phèdre*⁵.

¹ *Mémoires de Coulanges*, p. 224.

² Voyez la *Notice de Bérénice*.

³ *Œuvres de Boileau*, tome I, page 437.

⁴ *Lettre à Coulanges*, 10 avril 1691 (tome X, p. 11).

⁵ Manuscrit de la Bibliothèque impériale, p. 235.

Tels furent les ennemis puissants que Racine trouva sur son chemin : ils se crurent en état d'étouffer un chef-d'œuvre ; et si c'était tenter l'impossible, il faut au moins convenir qu'ils pouvaient en retarder le triomphe, et, forts de leur crédit et des moyens dont ils disposaient, faire, non pas sans doute échec, mais injure au génie, quelque mal inspirés qu'ils eussent été dans le choix de leur champion. Ce misérable champion leur fut, dit-on, désigné par Mme Deshoulières, une des muses de leur société, muse assez fade, qui n'avait dans le talent ni dans le cœur aucune élévation, et que Voltaire aurait bien pu, sans égard pour quelques vers sur les moutons, se dispenser de nommer dans son *Temple du goût*, surtout après y avoir dit :

On ne voit point dans ce pourpris
Les cabales toujours mutines
De ces prétendus beaux esprits
Qu'on vit soutenir dans Paris
Les Pradons et les Scudéris
Contre les immortels écrits
Des Corneilles et des Racines¹.

Mme Deshoulières tenait un bureau d'esprit, et y avait admis Pradon, qui la flattait en la consultant sur ses ouvrages. Avant 1677, deux tragédies du jeune auteur, *Pyrame et Thisbé*, jouée en 1674, *Tamerlan*, dont l'impression est de 1676, avaient donné la mesure de son talent. Déjà dans *l'Avertissement de Tamerlan*, il avait paru vouloir s'annoncer comme un redoutable émule de Racine. Mme Deshoulières, qui l'avait introduit dans les hôtels de Nevers et de Bouillon, y fit espérer qu'on trouverait en lui le

¹ *Ceuvres de Voltaire*, tome I, p. 333 et 334.

NOTICE SUR PHÈDRE

poète dont on avait besoin pour opposer une *Phèdre* à celle qui était attendue. La sottise vanité ne doute de rien. Pradon, accepté par la cabale, s'empessa de s'enrôler à son service. Il n'avait devant lui que trois mois pour être prêt au même moment que Racine. Mais le temps ne faisant rien à l'affaire, ces quelques semaines lui suffirent, comme il a pris soin de nous l'apprendre lui-même¹. Nous ne saurions dire si Mme Deshoulières, la duchesse de Bouillon et le duc de Nevers mirent, ainsi qu'on l'a conjecturé², la main à l'œuvre avec lui. Mais soit qu'en effet un amour-propre de collaborateurs les animât, soit qu'un sentiment de haine fût un mobile assez puissant, leur zèle n'épargna rien pour s'assurer le succès dans la lutte qu'ils voulaient engager. On raconte que Mme de Bouillon retint les premières loges pour les six premières représentations de l'une et de l'autre pièce, et que cette loyale manœuvre lui coûta quinze mille livres³. Nous avons cité plus haut un passage de Brossette, où l'on a pu voir que la pièce de Pradon avait été jouée pour la première fois le dimanche 3 janvier. Cette date est fixée par le registre de la Grange. La tragédie de Racine avait paru deux jours plus tôt. Ainsi Pradon laissa la tragédie rivale prendre les devants. Il devait s'être flatté cependant qu'il suffisait de partir ensemble dans la carrière pour rendre au moins égales les chances du concours. Il est donc à croire qu'il n'aurait pas permis qu'on le gagnât de vitesse, s'il

¹ Voyez la fin de sa *Préface*.

² *Les Ennemis de Racine*, par M. Deltour, p. 95.

³ *Mémoires* de Louis Racine, dans notre tome I, p. 254. – On a dit que les deux salles entières avaient été louées par la duchesse de Bouillon. Voyez *les Nièces de Mazarin*, par Amédée Renée (1 vol. in-8°, 1856), p. 386, et *les Ennemis de Racine*, p. 331 et 332. Mais ce que rapporte Louis Racine est seul vraisemblable.

n'eût rencontré quelque obstacle. Ce qui l'arrêta, sans doute, ce fut la difficulté de trouver une actrice pour le rôle principal. Il reproche à ses adversaires, dans la préface de sa tragédie et dans ses *Nouvelles remarques*, d'avoir empêché les meilleures comédiennes de Guénégaud de se charger de ce rôle. L'auteur de la *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et Hippolyte* s'exprime ainsi à ce sujet¹ : « Je ne vous dirai point s'il est vrai que M. Racine ait eu l'adresse et le pouvoir d'enlever à M. Pradon les principales forces de sa troupe ; j'aime mieux croire, comme quelques-uns nous ont voulu persuader, que la crainte de ne pouvoir pas égaler une actrice inimitable a fait refuser le premier emploi dans cette pièce à une personne qui s'en fût sans doute bien acquittée, et que la fierté d'une autre a dédaigné d'accepter ce que la première avait refusé par une prudence un peu trop timide. » Les frères Parfait pensent que la première des deux comédiennes dont il est question dans ce passage était Mlle de Brie, la seconde Mlle Molière ; et qu'à leur refus, Mlle du Pin accepta le fardeau du rôle. Malgré les plaintes de Pradon, il est clair que Racine ne put être pour rien dans cette répugnance des actrices à jouer dans un pitoyable ouvrage, et à se faire écraser par le double succès qu'assuraient à la Champmeslé et son incomparable talent et l'heureuse occasion d'un tel chef-d'œuvre à interpréter. Un autre grief a été mis en avant par Pradon. Il rend grâces, dans ses *Nouvelles remarques*, à « la bonté et à la justice du Roi, qui avait permis qu'on jouât sa tragédie dans le temps de celle de M. Racine ; » et il donne à entendre que celui-ci avait fait tous ses efforts pour que cette permission ne fût pas accordée, de même

¹ *Recueil de Dissertations* (publié par Granet), tome II, p. 355.

NOTICE SUR PHÈDRE

qu'il avait, « par un procédé sans exemple, empêché une autre *Iphigénie* de paraître dans le temps de la sienne. » Cette plainte est-elle tout à fait sans fondement? Pradon eût-il osé faire intervenir dans sa querelle le nom du Roi, s'il n'avait pas fallu, en effet, un ordre de Louis XIV pour la représentation de la *Phèdre* du théâtre Guénégaud? Le fait est de nouveau affirmé très expressément dans l'épître en vers de Pradon à Madame la Dauphine, qui est en tête du *Régulus* :

Phèdre, qu'on étouffait même avant que de naître,
Par l'ordre de Louis sut se faire connaître.

On regretterait de trouver quelque part, dans cette guerre contre Racine, le bon droit du côté de Pradon. C'eût été un grand tort de ne pas lui laisser le champ libre ; et le Roi fit bien de ne pas vouloir qu'on *étouffât* son chef-d'œuvre. Toutefois, si ce ne furent pas seulement des amis trop officieux de Racine qui tentèrent cette violence, si lui-même, ce qui n'est pas démontré, y eut quelque part, il ne faut pas lui refuser toute excuse, mais penser qu'il se voyait en face, non d'une concurrence loyale, mais d'une intrigue soutenue par le crédit d'une très puissante maison et par les plus mauvais moyens. Il est bien ridicule que Pradon se soit flatté d'avoir inspiré par lui-même tant de terreur, et qu'osant prononcer ce nom de cabale, qui ne devait faire rougir que son propre parti, il ait cru pouvoir, parodiant Boileau, attester le terrible effet de son œuvre par cette fanfaronnade :

La cabale en frémit, et vit en pâlisant
Un second *Hippolyte* à sa barbe naissant¹.

¹ Préface de *Phèdre et Hippolyte*.

Le second *Hippolyte* n'était de taille à faire pâlir personne ; mais si Racine ne pouvait craindre Pradon, les Bouillon et les Nevers étaient plus redoutables ; et en admettant qu'il ait essayé de susciter quelques obstacles, ce ne fut sans doute qu'aux machinations de ces puissants cabaleurs. Pradon prétend qu'on avait voulu empêcher non-seulement la représentation, mais aussi l'impression de sa pièce : « Mon lecteur, dit-il, ne pourra pas apprendre sans rire que ces Messieurs veulent ôter la liberté aux auteurs de faire des pièces de théâtre, aux comédiens de les jouer, aux libraires de les imprimer, et même au public d'en juger¹. » Sa tragédie néanmoins fut jouée, imprimée, et aussi jugée ; ce ne fut pas pour la plus grande gloire de l'auteur. Il est vrai qu'un moment, et rien, dans l'histoire littéraire, ne se peut citer de plus honteux, la lutte parut douteuse. Valincour dit avoir vu alors Racine au désespoir, et affirme que « pendant plusieurs jours Pradon triompha, et que la pièce de Racine fut sur le point de tomber. » Mais quand l'argent de la duchesse de Bouillon n'eut plus le pouvoir d'ôter au jugement public sa liberté, chacun des deux ouvrages prit bientôt sa vraie place. Celui de Racine fut de plus en plus admiré et entra glorieusement en possession de la scène pour tous les temps où il y aura un théâtre français. On joua d'abord celui de Pradon depuis le 3 janvier jusqu'à la fin du même mois, tous les jours de la semaine où les comédiens donnaient des représentations. Les recettes au commencement étaient assez belles. D'après le registre de la Grange, à qui nous devons ces renseignements, une partie de la famille royale assista

¹ Préface de *Phèdre et Hippolyte*.

NOTICE SUR PHÈDRE

à la dixième représentation, qui fut celle du dimanche 24 janvier. La pièce fut encore donnée six fois dans le mois de février, cinq fois dans celui de mai. Lorsque, dans ses *Nouvelles remarques*, Pradon nous dit que « le public lui fit justice tout entière pendant trois mois et ne fut point ennuyé de sa tragédie pendant un si long temps, » il se fait bonne mesure. Après ces trois mois incomplets, la chute de sa *Phèdre* fut définitive ; il avait cependant conquis une célébrité d'un moment ; et le *Mercur*e galant avait raison de dire vers la fin de cette glorieuse campagne : « Je tiens que le secret de faire réussir les choses de cette nature, c'est d'en faire parler beaucoup, quand même on n'en ferait que dire du mal¹. » Ce qui est vrai de la calomnie, l'est souvent aussi des louanges imméritées : il en reste quelque chose. La tragédie de Pradon a longtemps passé pour n'avoir d'autre défaut que la barbarie du style ; la Harpe², qui d'ailleurs s'élève avec raison contre cette incroyable indulgence pour le plan de Pradon, rapporte ce mot attribué, dit-il, à Racine : « Toute la différence qu'il y a entre Pradon et moi, c'est que je sais écrire. » Racine n'a pu parler ainsi ; c'étaient ses ennemis seuls qui avaient affecté de ne lui reconnaître d'autre supériorité que celle des beaux vers ; et l'on est fort étonné de trouver chez Voltaire un dernier écho d'un tel paradoxe. Dans sa préface de *Mariamne* il a ainsi apprécié les deux *Phèdres* : « D'où vient cette distance si prodigieuse entre ces deux ouvrages ? La conduite en est à peu près la même... les personnages des deux pièces, se trouvant dans les mêmes situations, disent presque les mêmes choses ; mais c'est là qu'on

¹ *Mercur*e d'avril 1677, p. 70, lettre du 1^{er} mai.

² *Cours de littérature*, seconde partie, livre I^{er}, appendice à la section VII.

distingue le grand homme et le mauvais poète. » Rien de plus faux. Ce n'est pas seulement par le style, c'est par la composition aussi, par la conduite de l'action, par les caractères que l'une des deux tragédies est admirable autant que l'autre est inepte. Qu'un si étrange arrêt de la critique, rendu en plein dix-huitième siècle par un des plus chauds admirateurs de Racine, nous fasse juger des belles choses qui devaient se dire, dans les premiers temps, autour de notre poète. Tels furent les préjugés trop durables que l'intrigue parvint à établir ; il nous a paru bon de montrer qu'elle n'en fut pas entièrement pour ses frais, et qu'au milieu d'un triomphe qui nous semblerait avoir dû être si facile, le grand poète eut de trop bonnes raisons de se chagriner et de tomber dans le découragement.

L'affaire des sonnets ne fut pas un des incidents les moins pénibles pour lui d'une lutte qui lui disputait sa plus juste gloire. Cette bataille de sanglantes épigrammes se livra et eut son dénouement dans le premier mois des représentations de *Phèdre*, ainsi que le prouve par sa date une lettre que Bussy écrivait au P. Brûlart le 30 janvier 1677. Laissons ce témoin contemporain, fort mal disposé pour Racine, nous la raconter le premier à sa manière : « Racine et Pradon ont fait chacun une comédie intitulée *Phèdre et Hippolyte* ; et chacun a sa cabale. M. de Nevers, qui est pour Pradon, fit l'autre jour ce sonnet contre la comédie de Racine :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême, etc.

Racine, piqué du ridicule dont ce sonnet traitait sa comédie, fit, dit-on, avec son ami Despréaux ce sonnet en réponse :

NOTICE SUR PHÈDRE

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême, etc.

Jamais il n'y eut rien de si insolent que ce sonnet : deux auteurs reprochent à un officier de la couronne qu'il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien ; que sa sœur, la duchesse de Mazarin, est une coureuse, et qu'il a de l'amour pour elle, quoiqu'il soit Italien. Et bien que ces injures fussent des vérités, elles devaient attirer mille coups d'étrivière à des gens comme ceux-là ; cependant l'affaire fut accommodée¹. » Il n'est point nécessaire de citer textuellement ces sonnets, qui se trouvent partout², ainsi qu'un troisième dont nous allons parler ; nous les épargnons à nos lecteurs ; il nous suffira d'en faire connaître quelques traits. Le premier ne fut pas, dit-on, l'œuvre du seul duc de Nevers ; il fut composé dans un souper de la cabale, chez Mme Deshoulières, le soir même où la *Phèdre* de Racine avait été jouée pour la première fois. La dame du logis et d'autres amis de Pradon mirent en commun leurs inspirations poétiques avec celles du poète grand seigneur. On fit circuler aussitôt ces vers, dont le sel est médiocre. « Dès le lendemain matin, dit Nicéron³, l'abbé Tallemant l'aîné apporta une copie à Mme Deshoulières, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avait au sonnet ; et elle fut ensuite la première à le montrer, comme le tenant de l'abbé Tallemant. »

¹ *Correspondance de Roger de Rabutin*, tome III, p. 205-208.

² Les curieux peuvent les chercher dans la lettre de Bussy que nous venons de citer, dans les notes de Brossette sur l'épître VII de Boileau, dans le chansonnier Maurepas, dans *l'Histoire du Théâtre français* des frères Parfait (tome XII, p. 5-7), etc.

³ *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, tome XVIII, p. 24.

On attribua à Racine et à Despréaux, ainsi que le dit Bussy, le second sonnet, qui parodiait le premier sur les mêmes rimes. Il a des traits beaucoup plus heureux que celui des amis de Pradon, en même temps bien hardis et sanglants. Dirigé tout entier contre le duc de Nevers, comme s'il avait été le véritable et seul auteur de la petite pièce satirique, on y lit ce vers que Bussy, dans sa lettre, a relevé :

Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien.

Le premier tercet :

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Dont, malgré son pays, Damon est idolâtre,

avait un sens trop clair. Le procès que le duc de Mazarin avait intenté, en 1668, à la duchesse sa femme, Hortense de Mancini, et où il avait dénoncé les galanteries du duc de Nevers et sa complicité dans l'évasion de sa sœur, avait fait un scandale assez public pour que les vers que nous venons de citer n'eussent pas besoin de glose. La fureur du duc de Nevers est facile à comprendre. Comme Bussy, comme presque tout le monde, il pensa que cette audacieuse riposte venait de Racine et de Boileau. Ceux-ci pourtant « la désavouaient, dit Brossette¹ ; ils ont assuré depuis qu'elle avait été faite par le chevalier de Nantouillet, avec le comte de Fiesque, le marquis d'Effiat, M. de Guilleragues et M. de Manicamp. C'était, en effet, l'ouvrage d'eux tous ensemble. » On s'est étonné de ce grand nombre de collaborateurs pour quelques rimes. Mais en pareil cas chacun

¹ Commentaire sur l'épître VII de Boileau, tome I, p. 243.

NOTICE SUR PHÈDRE

lance son vers ; et le premier sonnet n'avait pas été autrement composé. Le grand seigneur outragé aima mieux ne trouver devant lui que des poètes sans naissance et sans épée. Il tint Racine et Boileau pour les vrais coupables, et annonça qu'il tirerait d'eux la vengeance qui convenait à son rang et à leur basse condition. Il rima sa menace et la tourna en un sonnet, le troisième auquel donna lieu cette querelle. Ce n'était pas, ce semble, le signe d'une résolution très ferme. Plus décidé à un acte de vigueur, il eût sans doute, comme on l'a dit, « donné les coups de bâton sans sonnet. » Voici par quelle rodomontade il crut d'abord devoir faire trembler ses ennemis :

Racine et Despréaux, l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grâce et ne confessent rien...
Damon, dans l'intérêt de cette sœur qu'il aime,
Doit de ces scélérats châtier le maintien...
Vous en serez punis, satiriques ingrats...
Mais de coups de bâton donnés en plein théâtre.

Toutefois, après avoir sonné la charge, il ne sonna pas la victoire. Dans la maison de Condé on n'aimait peut-être pas beaucoup cette race de Mazarin, et l'on avait en grande faveur les deux poètes si indignement menacés. Valincour rapporte que dans le temps où Racine et Boileau, qui étaient, dit-il, l'un et l'autre gens fort susceptibles de peur, craignaient d'être assassinés, ils reçurent le billet suivant de M. le duc Henri-Jules, fils du grand Condé : « Si vous n'avez pas fait le sonnet, venez à l'hôtel de Condé, où Monsieur le Prince saura bien vous garantir de ces menaces, puisque vous êtes innocents ; et si vous l'avez fait, venez aussi à l'hôtel de Condé, et Monsieur le Prince vous

prendra de même sous sa protection, parce que le sonnet est très plaisant et plein d'esprit. » Le duc de Nevers, trouvant à qui parler, eut la prudence de laisser là le bâton. Il paraît seulement avoir voulu répandre le bruit qu'il avait exercé sa brutale vengeance. On dit que ce fut lui qui commanda au poète satirique Sanlecque le quatrième sonnet dont le *Supplément de Moréri* ne nous a conservé que les quatre premiers vers :

Dans un coin de Paris, Boileau, tremblant et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien.
Voilà ce qu'a produit son zèle peu chrétien.
Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même¹.

Ce serait pour le récompenser de ces vers calomnieux que le duc de Nevers, si l'on en croyait Saint-Marc², aurait fait obtenir à

¹ Cizeron-Rival (*Récréations littéraires*, p. 73) rapporte autrement ce sonnet, qu'il donne tout entier. Mais les vers incorrects qu'il cite doivent plutôt être l'œuvre d'un temps où les personnes et les faits de cette époque n'étaient plus bien connus. On y lit :

Mais le ressouvenir d'Iris aux cheveux blonds...
Ayant frappé au cœur l'amant qui l'idolâtre, etc.

La duchesse de Mazarin, comme le dit le sonnet des amis de Racine, avait les cheveux « plus noirs que blonds. » Si *l'amant qui l'idolâtre* désignait le duc de Nevers, on ne comprendrait pas que Sanlecque eût eu la maladresse de justifier l'imputation dont il s'agissait justement de châtier l'insolence. Aussi à la marge de ces vers a-t-on mis le nom du chevalier de Rohan ; ce serait lui qui aurait bâtonné Boileau. Mais s'il est vrai que le chevalier de Rohan avait été un des amants de la duchesse de Mazarin, il n'était plus question de lui en 1677. Tout le monde sait qu'il avait été décapité en 1674.

² *Avertissement* de l'épître VII de Boileau, et note 5 de l'*Avertissement* de l'épître I. – La récompense que suppose Saint-Marc aurait été un peu tardive.

NOTICE SUR PHÈDRE

Sanlecque l'évêché de Bethléem. Sanlecque ne fut pas le seul qui se chargea de propager la fable de la mésaventure de Boileau. L'abbé Tallemant osa la débiter en pleine Académie, et « y lut une lettre, dit Brossette¹, par laquelle on lui mandait que le jour précédent, derrière l'hôtel de Condé, M. Despréaux avait été fort maltraité. » Boileau lui-même a fixé le souvenir de cette odieuse hâblerie dans le vers 60 de son épître VI :

Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Une note de Brossette sur ce vers nous apprend que « Pradon étant à la table de M. Pellot, premier président à Rouen, avait dit que M. Despréaux avait reçu des coups de bâton. » Indigné de ces insolents mensonges, le grand Condé, qui avait d'abord laissé son fils se déclarer le protecteur des deux poètes, intervint alors en personne. Il fit dire, suivant Brossette, au duc de Nevers « qu'il vengerait comme faites à lui-même les insultes qu'on s'aviserait de faire à deux hommes qu'il aimait. » Ce fut le *si forte virum quem* ; la cabale rentra dans le silence. Mais Boileau et Racine gardèrent rancune au duc de Nevers, et trouvèrent plus tard l'occasion de lui donner des marques de leur souvenir. Brossette assure que dans la première composition de l'épître VII les vers 17 et 18 n'étaient pas tels que nous les lisons aujourd'hui, et que, par une allusion fort peu dissimulée, Boileau y dénonçait

Des sots de qualité l'ignorante hauteur.

Sanlecque ne fut nommé à l'évêché de Bethléem que plusieurs années après, vers 1695.

¹ Remarque sur le vers 90 de l'épître VII.

Quant à Racine, on lui attribue l'épigramme sur le *Genséric* de Mme Deshoulières, où l'on remarque ces vers :

...Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

Une réponse moins directement blessante aux persécuteurs du grand poète, mais la plus noble et la plus accablante des réponses, ce fut toute cette éloquente épître VII de Boileau à Racine, que nous avons déjà plusieurs fois rappelée. Elle les a notés d'une ineffaçable flétrissure devant la postérité ; elle a dû porter dans le cœur de Racine une grande consolation, bien qu'elle n'ait pu empêcher que la plus belle de ses tragédies profanes le dégoûtât pour toujours du théâtre.

Quel qu'ait été le découragement de Racine en présence de la conspiration formée contre sa *Phèdre*, il paraît que lui-même avait le sentiment de la supériorité de cette tragédie sur toutes celles qu'il avait jusque-là composées ; qu'il allait même plus loin encore, et ne croyait pas même l'avoir égalée dans ses tragédies sacrées. Du moins Brossette l'affirmait, et attribuait le même jugement à Boileau : « Je demandai à M. Racine, dit M. Despréaux, quelle était celle de ses tragédies qu'il estimait le plus. Il répondit : « Je suis pour *Phèdre*, et M. le prince de Conti est pour *Athalie*. » M. Despréaux nommait aussi *Phèdre* la première, et *Andromaque* la seconde¹. » Voltaire, évidemment, hésitait à donner à *Phèdre* le même rang ; il semblait lui préférer *Iphigénie*, comme plus parfaite dans l'ensemble, parce qu'il était frappé de quelques défauts dans la première de ces deux pièces : « Le rôle

¹ Manuscrit appartenant à M. Feuillet de Conches, p. 496.

NOTICE SUR PHÈDRE

de Thésée trop faible, Hippolyte trop français, Aricie trop peu tragique, Théràmène trop condamnable de débiter des maximes d'amour à son pupille¹. » Néanmoins il jugeait que « le rôle de Phèdre est d'un bout à l'autre ce qui a jamais été écrit de plus touchant et de mieux travaillé². » Il disait encore que ce rôle est « le plus beau qu'on ait jamais mis sur le théâtre dans aucune langue³. » Il l'appelait « le chef-d'œuvre de l'esprit humain⁴. » On peut, il est vrai, lorsqu'il ajoutait qu'il était « le modèle éternel, mais inimitable, de quiconque voudra jamais écrire en vers, » on peut se demander s'il n'était pas trop disposé à l'admirer un peu exclusivement pour ses vers magnifiques, et si la beauté de la diction ne lui faisait pas trop oublier que parmi les chefs-d'œuvre de Racine il n'y en a pas un autre où la peinture de la passion soit aussi énergique, aussi profonde, d'un aussi extraordinaire effet.

Lorsque la tragédie de *Phèdre* n'avait pas encore paru, et que cependant on commençait déjà à s'occuper dans le public de l'imitation de l'*Hippolyte* d'Euripide, à laquelle Racine travaillait, c'était, nous l'avons vu, sous ce même titre d'*Hippolyte* choisi par le poète grec que Bayle avait entendu parler de la nouvelle pièce. Mais Euripide avait eu d'excellentes raisons pour désigner sa tragédie par le nom du personnage sur qui elle concentre l'intérêt, et auquel appartient le rôle dominant. Racine avait entièrement changé le point de vue. Son œuvre était, on peut le dire, tout autrement conçue que celle du poète ancien. Il sentit

¹ *Dictionnaire philosophique, Art dramatique*, tome XXVII, p. 84.

² *Ibidem*.

³ *Dictionnaire philosophique, Amplification*, tome XXVI, p. 285.

⁴ *Remarques sur Pulchérie*, tome XXXVI, p. 420.

bien qu'il devait lui imposer un autre nom, et adopta, comme Pradon le fit à son imitation, celui de *Phèdre et Hippolyte*. Ce n'était pas encore tout à fait assez. À partir de la seconde édition, c'est-à-dire de celle de 1687, sa tragédie n'eut plus d'autre titre que *Phèdre* ; seul il répondait parfaitement à la manière dont il avait traité son sujet. On a fait d'ailleurs la remarque¹ qu'un des deux *Hippolytes* d'Euripide paraît avoir été connu dans des temps assez anciens sous le nom de *Phèdre*, donné aussi par le grammairien Priscien à l'*Hippolyte* de Sénèque. Cette question de titre serait assez indifférente, si elle ne conduisait à une autre question d'un plus grand intérêt. Si l'on a dit la *Phèdre* de Sénèque, la *Phèdre* d'Euripide, comme on dit la *Phèdre* de Racine, n'en doit-on pas conclure que notre poète n'a pas été le premier qui ait envisagé son sujet autrement que ne l'a fait le poète grec dans l'*Hippolyte couronné* ? Et en effet, dans la tragédie de Sénèque, déjà la figure chaste du héros athénien pâlit devant celle de son amante passionnée. D'un autre côté, s'étonnant de trouver dans le déclamateur latin des beautés tragiques du premier ordre, plusieurs critiques ont conjecturé que l'*Hippolyte voilé* d'Euripide avait été le modèle suivi par Sénèque. Quelques indices, signalés par M. Patin dans ses *Études sur les tragiques grecs*², leur ont donné

¹ Voyez les *Études sur les tragiques grecs* de M. Patin (in-8, Paris, 1842). tome II, p. 331, et la note 4 de cette même page. – Nous retrancherions le témoignage de Lucien, parce qu'il ne semble pas avoir le sens qu'on lui a prêté. Lucien cite le personnage de Phèdre, mais ne donne pas le titre de *Phèdre* à la tragédie grecque où ce personnage figure.

² Tome II, p. 332 et 333. – Il est dit aussi dans ces *Études* que l'aventure de Thésée aux enfers, et le bruit répandu de sa mort, sont peut-être des circonstances empruntées au premier *Hippolyte*. D'autres les croient plutôt

NOTICE SUR PHÈDRE

à croire que le remords et l'aveu de Phèdre venant, à la nouvelle de la mort de celui dont elle a noirci l'innocence, s'accuser devant son époux et rétracter sa calomnie, surtout cette scène si hardie où elle déclare elle-même son amour au fils de Thésée, étaient déjà dans le premier *Hippolyte* d'Euripide, et que Sénèque n'a fait que lui emprunter ces tragiques incidents, dont Racine à son tour a fait son profit. Nous ignorons si notre poète a soupçonné à quelle source Sénèque avait pu les puiser, mais il a senti toute la beauté de quelques scènes de la tragédie latine ; il a surtout bien compris, et ç'a été l'heureuse inspiration de son goût, de son génie, que ne pouvant essayer de nous rendre, dans toute sa chaste pureté, cette figure admirable, mais trop vraiment grecque pour des spectateurs français, de l'*Hippolyte* antique, il devait, dans son imitation, s'attacher de préférence à tout ce qui met en pleine lumière le personnage de Phèdre et l'éclairé sur le premier plan ; il a donné au rôle de ce personnage des proportions dont il n'avait rencontré l'idée ni dans Euripide, ni même dans Sénèque ; il en a même transformé la physionomie, et y a imprimé un caractère tout nouveau, qui en a fait la création la plus moderne, mais sans nous laisser cette fois le sentiment d'un anachronisme, sans paraître mentir à cette antiquité, qui n'eût jamais pourtant rien imaginé de semblable : tant il a su, par une habileté suprême, avec les sentiments et les idées des anciens, fondre et mêler, dans ce rôle de Phèdre, nos propres sentiments, nos propres idées, et les revêtir d'un langage qui nous fait illusion sur leur date ! Il y a sur la première conception de la tragédie de *Phèdre* une anecdote par laquelle on a prétendu, en accordant beaucoup à une

tirées d'une *Phèdre* de Sophocle.

circonstance fortuite, expliquer le plan adopté par Racine. Cette anecdote est racontée par l'abbé de Saint-Pierre¹, qui la tenait, disait-il, de Mme de la Fayette elle-même. Mme de la Fayette s'était trouvée présente à un entretien dans lequel « Racine soutint qu'un bon poète pouvait faire excuser les plus grands crimes, et même inspirer de la compassion pour les criminels. Il ajouta qu'il ne fallait que de la fécondité, de la délicatesse, de la justesse d'esprit pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phèdre, qu'on les rendrait aimables aux spectateurs au point de leur inspirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les assistants lui nièrent que cela fût possible, et qu'on voulut même le tourner en ridicule sur une opinion si extraordinaire, le dépit qu'il en eut le fit résoudre à entreprendre la tragédie de *Phèdre*, où il réussit si bien à faire plaindre ses malheurs que le spectateur a plus de pitié de la criminelle belle-mère que du vertueux Hippolyte. » Croire trop aisément que Racine n'a si bien peint la *douleur vertueuse* de Phèdre que pour répondre à un défi, pour soutenir une gageure, ne serait-ce pas singulièrement rapetisser une des plus grandes conceptions de son génie ? Sans révoquer en doute l'exactitude des souvenirs de Mme de la Fayette, il faudrait savoir si au moment où elle entendit Racine développer sa théorie, vraie sans doute dans une certaine mesure, le sujet de *Phèdre*, tel qu'il l'a traité, n'occupait pas déjà son imagination, et si, au lieu d'avoir pris dans la dispute qu'il soutint l'idée de sa tragédie, il ne fut pas plutôt poussé à engager cette dispute par la conscience secrète de l'effet qu'allait produire l'œuvre qu'il méditait. Il faudrait, en outre, connaître dans quels

¹ Voyez les *Anecdotes dramatiques* de l'abbé de la Porte, tome II, p. 57 et 58.

NOTICE SUR PHÈDRE

termes exactement il parla. Ceux que le bon Saint-Pierre a arrangés à sa manière constitueraient une poésie dont la morale aurait trop à se plaindre, et qui, loin de s'accorder avec le désir que Racine dit avoir eu de faire regarder dans sa tragédie « la seule pensée du crime avec autant d'horreur que le crime même¹, » et de ramener ses pieux amis à un jugement plus favorable du théâtre, justifierait pleinement cette parole de J. J. Rousseau, que dans la plupart de nos pièces les crimes qu'on doit le plus exéquer deviennent « permis ou pardonnables à la faveur de je ne sais quelles commodes suppositions, et qu'on a peine à ne pas excuser Phèdre incestueuse et versant le sang innocent². » Mais non, Racine n'a pas fait de son talent ce déplorable abus, d'embellir par les mensonges de l'art les monstres odieux ; s'il a rendu Phèdre, non pas excusable, mais digne de pitié, c'est qu'il a eu la pensée très belle et très juste de mettre dans la conscience de la criminelle elle-même la protestation la plus sévère contre la passion qui l'entraîne.

L'horreur de cette passion n'était pas le seul écueil que le poète rencontrât dans une tragédie fondée sur une fable si conforme à l'esprit du paganisme. La fatalité en devait rester un des ressorts essentiels. « Qu'apprend-on dans *Phèdre*, a dit aussi Rousseau³, sinon que l'homme n'est pas libre, et que le ciel le punit des crimes qu'il lui fait commettre ? » Ce qui était un danger du sujet est devenu pour Racine l'occasion d'une des

¹ *Préface de Phèdre* : voyez ci-après, p. 302.

² *Lettre à d'Alembert*.

³ *Ibidem*.

beautés qu'on a de bonne heure le plus vivement senties. L'antique fatalité, corrigée par les croyances chrétiennes, a, dans notre tragédie de *Phèdre*, pris un sens tout moderne. On l'y peut nommer la fatalité du péché ; et, comme on l'a bien dit¹, « la doctrine de la grâce se sent toute voisine de là. » Les paroles de Chateaubriand sur le personnage de Phèdre ont été souvent citées : « C'est la chrétienne réprochée, c'est la pécheresse tombée vivante dans les mains de Dieu². » Et qu'on ne voie pas là une découverte hasardeuse, une imagination subtile de la critique de notre temps. Amis et ennemis de Racine avaient tout d'abord reconnu qu'une inspiration de Port-Royal avait passé dans l'œuvre rajeunie d'Euripide. « Je sais de science certaine, dit Voltaire³, qu'on accusa *Phèdre* d'être janséniste. Comment ? disaient les ennemis de l'auteur ; sera-t-il permis de débiter à une nation chrétienne ces maximes diaboliques ?

Vous aimez ; on ne peut vaincre sa destinée ;
Par un charme fatal vous fûtes entraînée.

N'est-ce pas là évidemment un juste à qui la grâce a manqué ? J'ai entendu tenir ces propos dans mon enfance, non pas une fois, mais trente. » Autant les adversaires de Port-Royal, de la bouche de qui Voltaire avait recueilli ces plaintes, étaient irrités, autant fut favorable l'impression qu'Arnauld reçut à la lecture de la pièce. Ces deux jugements contraires se confirmaient. On doit croire, il est vrai, qu'Arnauld ne choisissait pas, pour y trouver

¹ *Port-Royal* par M. Sainte-Beuve, tome V, p. 485.

² *Génie du christianisme*, livre III de la 2^e partie, chapitre III.

³ Lettre à M. le marquis Albergati Capacelli, tome LIX des *Œuvres*, p. 199.

NOTICE SUR PHÈDRE

l'expression de ses croyances, les paroles d'Œnone auxquelles Phèdre, comme Louis Racine l'a bien fait remarquer, répond avec horreur. Mais beaucoup de passages de la tragédie l'avaient frappé ; et lorsque Boileau, qui la lui avait apportée, vint quelques jours après lui en demander son sentiment : « Il n'y a rien, répondit-il, à reprendre au caractère de Phèdre, puisque par ce caractère il nous donne cette grande leçon, que lorsqu'en punition de fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes, et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant¹. » Confident de toute la pensée de Racine, Boileau sans doute n'avait pas négligé de mettre le grand docteur sur la voie, lorsqu'il soumit *Phèdre* à son examen. Grâce à son zèle officieux, la lecture de cette tragédie amena la réconciliation d'Arnauld, et, par lui, de Port-Royal tout entier avec notre poète ; nous l'avons dit ailleurs², et le détail de cette mémorable amnistie est dans les

¹ *Mémoires* de Louis Racine.

² Voyez la Notice biographique. – Nous saisissons l'occasion d'avertir le lecteur qu'en cet endroit nous avons à tort exprimé des doutes sur l'exactitude d'un mot qui se trouve dans le récit de Louis Racine. « Boileau, y est-il dit, déclara qu'il abandonnait acteurs, actrices et théâtre. » Nous avons rapporté le pronom il du commencement de cette phrase à Racine ; et comprenant que Boileau annonçait la résolution prise par son ami de renoncer au théâtre, nous sommes parti de ce contre-sens pour supposer là quelque invraisemblance. Des personnes attentives nous ont averti de la distraction qui nous a fait passer par-dessus le membre de phrase suivant : « Sans prétendre les soutenir en aucune façon. » Il a fallu cette distraction, que nous avons peine nous-même à nous expliquer, pour nous empêcher de comprendre avec tout le monde que c'était Boileau qui « abandonnait les acteurs et le théâtre, » c'est-à-dire qui renonçait à les défendre. Nous devons réparation à l'auteur des

Mémoires de Louis Racine. Le critique Geoffroy, qui avait peu de sympathie pour Port-Royal, a rabaissé le jugement d'Arnauld aux proportions d'une misérable querelle avec les Jésuites : « Les Jésuites, dit-il, blâmaient la morale de *Phèdre*. Dans un de leurs exercices publics ils l'avaient condamnée ; il n'en fallut pas davantage au janséniste Arnauld pour l'approuver et la sanctionner¹. » Il n'y a d'incontestable ici que l'approbation d'Arnauld ; aussi bien que Louis Racine, Valincour l'atteste : « Arnauld, suivant lui, admira la tragédie de *Phèdre*, et convint que de pareils spectacles ne seraient pas contraires aux bonnes mœurs. » Mais pour ce qui est des exercices publics des Jésuites, Geoffroy n'a-t-il pas commis une erreur de date ? Louis Racine, dans sa *Comparaison de l'Hippolyte d'Euripide avec la tragédie française sur le même sujet*, a parlé d'un exercice qui fut soutenu à Paris dans le collège des RR. PP. le 9 juillet 1740, et dont le programme contenait ces mots au sujet de *Phèdre*, « qu'on n'en doit jamais permettre la lecture. » Si c'est à cette époque seulement, comme il y a quelque apparence, que les Jésuites s'avisèrent d'être si rigoristes à propos d'une œuvre de théâtre, ce seraient eux qu'on pourrait soupçonner d'avoir uniquement cherché à contredire Arnauld. Le même Geoffroy, quelques pages plus haut, tout en essayant de tourner Arnauld en ridicule, avait lui-même donné du goût de l'austère docteur pour la tragédie de Racine une explication moins puérile, et, quoique très malveillante encore dans la forme, plus rapprochée cependant de celle qu'appuie le témoignage de Louis Racine : « Le hasard

Mémoires.

¹ *Ceuvres de Racine*, édition de 1808, tome IV, p. 629.

NOTICE SUR PHÈDRE

voulut que le héros de Port-Royal trouvât dans cette tragédie le dogme fatal du jansénisme : il ne vit dans Phèdre qu'une femme entraînée au crime, parce que la grâce lui manquait. Aveuglé par l'esprit de parti, il porta sur un ouvrage de littérature et de théâtre un jugement théologique, capable de fournir d'excellentes plaisanteries à un jésuite qui aurait eu le génie de Pascal¹. » On ne peut cependant accepter non plus de telles paroles. Si c'était en effet une allusion toute fortuite aux querelles théologiques du jour qu'eût aperçue complaisamment dans Phèdre l'imagination d'un homme de parti, préoccupée d'une idée fixe, nous aurions peu insisté sur un fait, assez curieux encore sans doute, d'une importance très secondaire toutefois pour l'histoire de cette tragédie. Mais Arnauld n'avait nullement rêvé, et ces idées chrétiennes qu'il avait si bien su reconnaître, ce ne fut point par hasard que Racine en marqua fortement l'empreinte dans sa dernière pièce profane. Ce frappant caractère d'une tragédie, où la passion est peinte avec des couleurs que l'antiquité ne pouvait seule fournir, n'intéresse pas uniquement la théologie, comme Geoffroy le veut insinuer, mais est digne surtout d'être remarqué au point de vue littéraire. Lorsque Racine écrivit Phèdre, les premières impressions reçues dans les écoles de Port-Royal se réveillaient avec vivacité dans son âme. À ce moment une nouvelle phase de son talent poétique se révèle ; une nouvelle source d'inspiration commence à s'ouvrir ; plus tard l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* y puisera plus directement et plus largement ; mais dans *Phèdre* on sent déjà le poète chrétien, à quelques grandes lueurs qu'il a jetées dans les profondeurs d'une

¹ *Ceuvres de Racine*, édition de 1808, tome IV, p. 621.

âme livrée à ses remords et à sa honte. Il y a là un charme unique et sans autre exemple dans tout le théâtre de Racine ; ce charme vient de quelque chose d'austère, d'une épouvante religieuse et pudique qui se mêle au délire de l'amour le plus effréné. Chateaubriand a dit que « la religion chrétienne multiplie les orages de la conscience autour du vice¹. » Ces orages d'une conscience toute chrétienne, qui, dans le rôle de Phèdre, éclairent jusqu'au fond l'abîme d'un cœur passionné et en font éclater plus vivement à nos yeux les ardeurs, sont une des plus grandes beautés de ce rôle ; c'est ainsi qu'il est devenu le premier intérêt de la pièce, et a porté l'œuvre du poète moderne à une hauteur où il n'a plus eu à craindre la comparaison avec Euripide, dont la supériorité, sur d'autres points, a été souvent et, nous le croyons, victorieusement établie par la critique.

Que celle-ci ait tant de fois dans ses froides balances pesé deux immortelles tragédies, qu'elle ait disserté avec plus ou moins de sagacité et de justesse sur les beautés et sur les défauts de celle de Racine, beaucoup de nos lecteurs peut-être nous dispenseraient de le rappeler. Mais d'autres nous reprocheraient une omission qui laisserait incomplète l'histoire du théâtre de Racine.

Les critiques contemporaines, même lorsqu'elles sont sans valeur, ont un droit particulier à notre attention ; elles sont des monuments de ces dures épreuves auxquelles un grand homme a été soumis. Pradon fut un des premiers qui songea à s'ériger en juge de la tragédie à laquelle il avait osé opposer la sienne. Dans ses *Nouvelles remarques*, après avoir dit très grossièrement, à

¹ *Génie du christianisme*, livre III de la 2^e partie, chapitre I.

NOTICE SUR PHÈDRE

propos des vers 76 et suivants de l'épître VII de Boileau : « Voilà une grande fortune pour notre siècle de voir courir une femme après le fils de son mari, et vouloir faire un inceste en plein théâtre, comme Diogène un homme en plein marché, » il nous apprend qu'il avait composé, dans les premiers temps des deux pièces, une critique en vers de celle de Racine, « parce que le bruit courait que Racine en faisait une de la sienne. » On devrait croire d'après ce qu'il ajoute que cette critique fut imprimée. C'était une comédie en un acte, intitulée : *le Jugement d'Apollon sur la Phèdre des anciens*. « Je la lus, dit-il, à des personnes du premier rang (très probablement il parle de la duchesse de Bouillon et du duc de Nevers) ; elle les divertit assez, et aurait peut-être fait connaître que les endroits les plus beaux et les plus sérieux sont quelquefois susceptibles du plus grand comique. Cela n'ôte rien de la *Phèdre* de M. Racine, que j'estime fort. Cette petite critique était prête à paraître sur le théâtre de Guénégaud ; mais par politique on la supprima ; je la ferai pourtant paraître dans peu dans le recueil de mes ouvrages, afin que le public s'en divertisse. » Il y a cependant tout lieu de croire qu'elle n'a jamais été publiée. La perte que nous avons faite n'est pas grande ; on imagine aisément ce que devait être une parodie assaisonnée du sel de Pradon.

Ce n'eût pas été un grand dommage non plus si la *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et Hippolyte*, attribuée à Subligny, n'était pas parvenue jusqu'à nous. Elle fut imprimée en 1677¹. Comme il y est dit, vers le commencement², que « les

¹ On la trouve au tome II du *Recueil* de l'abbé Granet, p. 351-414. Elle y est donnée sous le nom de Subligny.

² Page 353.

brigues de deux auteurs ennemis font depuis peu de temps du fracas à Paris, » et à la fin¹ que « c'est toujours beaucoup pour M. Pradon d'avoir pu, au moins parmi le peuple, soutenir quelque temps le parallèle avec M. Racine, » on voit qu'elle fut écrite lorsque la pièce de Pradon venait d'entrer dans son déclin. L'attribution de cette critique à Subligny a beaucoup de vraisemblance. Dans l'examen qui y est fait, scène par scène, de la tragédie de Racine, les remarques pédantesques sur le style, les facéties de mauvais goût, que l'abbé Granet, avec une indulgence étrange, qualifie de *traits vifs et agréables*², la trivialité des expressions, la continuelle parodie rappellent, à ne pouvoir s'y méprendre, la manière de l'auteur de la *Folle querelle*.

Avant de s'appesantir sur les chicanes de détail, la dissertation condamne le sujet de la tragédie : un crime tel que celui de Phèdre « ne donnant que de très méchantes idées, ne devait jamais remplir notre scène³... J'ai vu les dames les moins délicates n'entendre ces mots, dont cette pièce est farcie, qu'avec le dégoût que donnent les termes les plus libres, dont la modestie ne peut s'empêcher de rougir ; et je trouverais M. Racine fort dangereux, s'il avait fait cette odieuse criminelle aussi aimable et autant à plaindre qu'il en avait envie, puisqu'il n'y a point de vice qu'il ne pût embellir et insinuer agréablement après ce succès⁴. » La manière dont Racine a peint le caractère des personnages n'est pas plus heureuse que le choix du sujet : « M. Racine a fait son

¹ Page 413.

² Préface du *Recueil de dissertations*, p. CXXIII.

³ Page 357.

⁴ Pages 359 et 360.

NOTICE SUR PHÈDRE

Thésée trop crédule et trop imprudent¹... Phèdre est un caractère forcené ; M. Racine lui donne trop d'amour, trop de fureur et trop d'effronterie². » Subligny ne fait grâce qu'au personnage d'Aricie ; c'est une des singularités de son jugement : « Pour Aricie, j'avouerai de bonne foi que c'est un personnage épisodique assez heureusement trouvé, et assez bien conduit par M. Racine³. » Pour achever de donner une idée de sa critique judicieuse, rappelons comment il apprécie l'admirable scène qui est la troisième du premier acte : « Cette languissante conversation de Phèdre et d'Œnone est prise toute entière et mot pour mot d'Euripide, mais elle n'en est pas moins belle, et j'estimerais autant cette traduction qu'une chose inventée, si elle n'était point ennuyeuse⁴. » Hippolyte amoureux, qui lui donnait occasion d'être une fois du moins sévère sans choquer le bon sens, n'a pu lui suggérer que ces pauvres réflexions : « Je ne pense pas que vous approuviez M. Racine d'avoir souillé l'innocence d'Hippolyte, que tant de siècles et d'auteurs ont respectée, et de l'avoir, par cette tendresse criminelle, rendu capable d'une révolte si ingrate à l'égard de son père et si dangereuse pour lui... C'est vouloir faire passer... un Joseph pour un Absalon⁵. »

Les censeurs de Racine étaient alors pour la plupart si peu en état de l'avertir des défauts où le goût de son siècle l'entraînait quelquefois, qu'ils se plaignaient de le trouver trop rebelle aux

¹ Page 363.

² Page 365.

³ Page 366.

⁴ Page 370.

⁵ Page 392.

exigences de ce goût. Subligny lui reproche d'avoir quelque part méconnu le bel usage de la cour, dont nous trouvons aujourd'hui que l'auteur de *Phèdre* s'est beaucoup plus souvenu qu'il ne fallait. Œnone, dans la scène II du premier acte, vient dire à Hippolyte que la Reine, en proie à sa douleur, ordonne d'écarter tout le monde. « C'est manquer de civilité, dit le critique, c'est choquer les règles de la bienséance ; c'est ignorer l'usage de la cour, qui ne veut pas que des ordres généraux comme celui-là soient donnés pour le fils du Roi ; c'est pécher contre le bon sens, qui veut qu'en pareille rencontre une personne chargée d'un ordre si général ne l'annonce point à un prince du sang sans une exception civile¹. » Voilà certes un curieux échantillon des conseils que Racine était exposé à recevoir.

Sur un seul point, Subligny, devant l'opinion de juges plus éclairés que lui, a donné un avis, qui, sans l'exagération et la grossièreté du langage, serait moins impertinent que de coutume, et qu'il est curieux de voir se produire à cette date. C'est à propos du grand récit de Thérémène : Quand on vient faire à Thésée le récit de la mort d'Hippolyte, « qui est trop long et trop affecté, il n'est pas vraisemblable qu'annonçant à un père la mort de son fils, on s'amuse à faire la description des beaux chevaux qui l'ont tué, qu'on frise jusqu'au moindre de leurs crins, qu'on marque toutes leurs démarches, qu'on leur fasse même de chagrin baisser la tête et les oreilles, comme des rosses, et qu'on fasse la peinture de leurs harnois, jusqu'à leurs rênes flottantes... Il me semble que la nature même ne veut pas qu'un père qui apprend la mort d'un fils si chéri et qu'il commence à

¹ Page 370.

NOTICE SUR PHÈDRE

croire innocent, écoute toutes ces descriptions inutiles avec tant de patience et de tranquillité¹. » On voit que si l'accusation a un certain fondement, l'expression en est bien gâtée par de plates bouffonneries et par quelques ineptes remarques, au nombre desquelles il ne faut pas oublier celle-ci : « Je ne sais... si vous trouverez bon qu'on dise qu'un prince a nourri ses chevaux de sa propre main, et si vous passerez dans ce récit la fiction

D'un dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux.

Mais pour moi je ne puis souffrir que M. Racine fasse un dieu Piquebœuf et un prince palefrenier². »

Dans la conclusion de cette diatribe, le critique affectait de l'impartialité. Il confessait qu'après tout la tragédie de *Phèdre* ne laisse pas d'être belle. » Moins ami de Pradon qu'ennemi de Racine, s'il fait la part beaucoup trop belle encore au ridicule antagoniste du grand poète, il est loin de lui donner une complète approbation. Sa pièce, dit-il, « n'est point remplie de ces grandes intrigues, soutenue de ces hante pensées, ni écrite de ce sublime que demande la majesté du cothurne tragique ; elle est mieux intriguée que celle de M. Racine ; elle suspend davantage les esprits et excite un peu plus la curiosité ; mais les incidents n'en sont point d'une belle invention... Il y a des fautes de jugement qu'on ne peut pardonner³. » Ce qu'il a très bien compris, c'est que « la *Phèdre* de M. Pradon n'étant point mariée avec Thésée, n'est point cette incestueuse *Phèdre*... Il a détruit le

¹ Pages 400-402.

² Page 403.

³ Page 405.

sujet en voulant affaiblir le crime... et cet auteur, craignant d'enfreindre les lois de la modestie et de la bienséance, a violé les règles du théâtre et du bon sens¹. » Plus loin il reconnaît qu'il n'y a pas quarante vers supportables en tout ce poème de Pradon². Cette demi-justice exercée contre l'auteur de la *Phèdre* du théâtre de Guénégaud ne suffit pas, il s'en faut, pour mériter la faveur avec laquelle Saint-Marc, dans son édition des *Œuvres de Boileau*³, parle de cette dissertation, qui, à son avis, « renferme... des réflexions très solides. »

De Visé, qui dans le *Mercurie galant* de 1677 écrit deux lettres sur *Phèdre*, évita de porter sur cette pièce un jugement formel. Il se contenta d'insinuer que le sujet n'en était pas heureux, et qu'on eût bien fait « d'en épargner l'horreur aux spectateurs français. » Du reste, il reconnaissait, comme Subligny, qu'après l'avoir choisi, on avait dû en accepter les conditions essentielles, ce que Pradon avait en tort de ne pas faire, et que « c'est ne l'avoir pas traité que d'avoir éloigné l'image de l'amour incestueux. » Se bornant à cette remarque, il déclarait « écartier toute comparaison entre deux tragédies si différentes par le sujet, » et louait du moins les beaux vers de Racine.

Nous pouvons nous faire aussi quelque idée des jugements contemporains par certains traits qui ont été recueillis alors dans les entretiens. Brossette nous apprend⁴ que beaucoup de personnes, forcées d'avouer que les vers de Racine étaient

¹ Page 361.

² Page 412.

³ *Avertissement* de l'épître VII, tome II, p. 113.

⁴ Manuscrit de la Bibliothèque impériale, p. 241.

NOTICE SUR PHÈDRE

mieux tournés que ceux de Pradon, se consolait en disant que celui-ci avait été beaucoup plus régulier dans la conduite de sa tragédie. Boileau lui avait à ce sujet conté une anecdote où se peint son caractère. Il était à souper chez Mme de Broglio. Là « M. de Beaumont¹, dit Brossette, après avoir disputé longtemps sur le parallèle des deux tragédies, soutenait enfin que les règles avaient été mieux observées par M. Pradon que par M. Racine. « Ah ! ce n'est donc plus que des règles que vous parlez, lui dit M. Despréaux : or je m'en vais vous faire voir par les règles mêmes combien vous vous trompez. La *péripétie* et *l'agnition* se doivent rencontrer ensemble dans la tragédie, et c'est ce qui arrive dans la *Phèdre* de M. Racine et qui n'est point dans celle de Pradon... » M. de Beaumont interrompit M. Despréaux pour lui demander ce que c'était que la *péripétie* et *l'agnition*. « Ah ! ah ! lui répondit M. Despréaux, vous voulez parler des règles, et vous n'en entendez pas même les termes. Apprenez à ne pas vouloir disputer d'une chose que vous n'avez jamais apprise. » Cette moquerie était sans doute la meilleure réponse à faire aux puérides chicanes d'un pédantisme qui se payait de mots.

Racine connut une autre objection faite à sa tragédie, et qui le toucha certainement plus que celle d'une prétendue violation des règles. Cette objection fut faite par un admirateur de *Phèdre*, par un homme dont le suffrage avait pour notre poète un prix tout particulier. « Pourquoi, disait Arnauld au témoignage de Valincour et de Louis Racine, pourquoi a-t-il fait

¹ Brossette dit : « un nommé M. de Beaumont. » C'était évidemment Harlay de Beaumont, qui fut plus tard premier président. Il était beau-frère de Mme de Broglio. La raillerie hardie de Boileau s'adressait à un terrible railleur.

son Hippolyte amoureux ? » Il se peut qu'Arnauld, à qui le rôle de Phèdre avait paru renfermer une grande et morale leçon, ne trouvant rien de semblable dans l'amour d'Hippolyte et d'Aricie, ait pour des raisons d'austérité seulement blâmé la peinture d'une tendresse sans laquelle la vertu d'Hippolyte eût été d'un plus bel exemple. Mais quand il n'aurait parlé que comme moraliste, il n'en a pas moins rencontré la critique la plus sérieuse à faire de la pièce de Racine ; et le poète, qui sentit toute la force du reproche, n'y sut répondre qu'en alléguant les grossières plaisanteries auxquelles il eût été exposé, s'il fût resté plus fidèle à la chaste beauté du rôle grec : « Qu'auraient dit nos petits-maitres ? »

Quelques années après la mort de Racine, mais lorsque Boileau était encore là pour le défendre, nous retrouvons la critique à l'œuvre au sujet de *Phèdre*. Houdar de la Motte, dans son *Discours sur la poésie en général et sur l'Ode en particulier* qui fut imprimé en 1707, avait eu l'occasion de toucher à cette tragédie, en un seul point, il est vrai, et à propos d'un seul vers :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté ;

mais, toute circonscrite qu'elle était, son attaque n'en avait pas moins une assez grande portée : elle mettait en question tout un ordre de beautés poétiques dans le style de Racine ; il était surtout facile de l'étendre au récit entier de la mort d'Hippolyte ; et c'est ce que la Motte lui-même indiquait suffisamment. Il s'était du reste exprimé avec modération ; et son objection méritait certainement d'être examinée : « Ce vers, disait-il, est excessif dans la bouche de Théràmène. On est choqué de voir un homme accablé de douleur, si recherché dans ses termes et si attentif à sa

NOTICE SUR PHÈDRE

description.» Quelques lignes plus haut, commençant par envisager la question d'une manière plus générale, il avait fait remarquer que « les poètes tragiques mêmes, qui s'abandonnent quelquefois à l'enflure, doivent toujours être en garde contre l'excès de l'expression. Comme ils ne font point parler des poètes, mais des hommes ordinaires, ils ne doivent qu'exprimer les sentiments qui conviennent à leurs acteurs, et prendre pour cela les tours et les termes que la passion offre le plus naturellement. Racine n'a presque jamais passé ces bornes que dans quelques descriptions où il a affecté d'être poète, comme dans celle de la mort d'Hippolyte, où l'on croit plutôt entendre l'auteur que le personnage qu'il fait parler. » Boileau sentit le danger de cette critique, qui pouvait mener loin et jusqu'à une poétique nouvelle, et il consacra à la réfutation de son confrère à l'Académie la onzième de ses *Réflexions critiques sur quelques passages de Longin*. Ce qu'il y dit de plus solide pour l'apologie de Racine se trouve dans ce passage : « Pouvait-il employer la hardiesse de sa métaphore dans une circonstance plus considérable et plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce monstre, ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné gouverneur d'Hippolyte?... Aussi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joue la tragédie de *Phèdre*, bien loin qu'on paroisse choqué de ce vers :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espèce d'acclamation.» C'est en 1710 que la onzième *Réflexion* de Boileau avait été composée ; elle ne fut publiée qu'après sa mort dans l'édition de 1713. La Motte y fit

une réponse dans le second volume de la quatrième édition de ses *Odes*, lequel porte la date de 1714. Il persistait dans sa critique, tout en discutant avec politesse et convenance la réfutation d'un adversaire dont la mort avait rendu l'autorité plus digne encore de respect. Rien de très nouveau d'ailleurs dans cette réplique ; il y faut remarquer seulement que la Motte s'appuyait sur l'adhésion qu'il avait recueillie « à une séance de l'Académie, où tout ce qui se trouva d'académiciens le confirma dans son sentiment. » Il dut y être particulièrement confirmé par un de ses plus illustres confrères, dont le jugement est d'un bien autre poids que le sien, par Fénelon, que sur cette question alors agitée nous voyons, en cette même année 1714, se prononcer très nettement, dans sa *Lettre à M. Dacier sur les occupations de l'Académie*. Admirateur de la simplicité grecque, de celle de Sophocle surtout, Fénelon était disposé à beaucoup de sévérité pour nos tragédies ; il leur reprochait de l'emphase, un langage pompeux et affecté, sans épargner sur ce point Corneille plus que Racine. Les vers qui avaient choqué la Motte ne lui plaisaient pas davantage. Il faisait observer que « Sophocle est bien loin de cette élégance si déplacée et si contraire à la vraisemblance. » – « Rien, disait-il encore, n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de *Phèdre*, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Thérémène, qui vient pour apprendre à Thésée la mort funeste de son fils, devrait ne dire que ces deux mots, et manquer même de force pour les prononcer distinctement : « Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du fond de la mer par la colère des Dieux l'a fait périr. Je l'ai vu. » Un tel homme, saisi, éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la

NOTICE SUR PHÈDRE

plus pompeuse et la plus fleurie de la figure du dragon...¹ ? » Cette querelle n'est pas la seule que Fénelon ait cherchée à Racine dans la *Lettre à M. Dacier*. Un défaut plus incontestable de cette tragédie n'avait pas échappé à la sévérité de son goût : « M. Racine, dit-il, ...a fait un double spectacle, en joignant à Phèdre furieuse Hippolyte soupirant contre son vrai caractère. Il fallait laisser Phèdre toute seule dans sa fureur ; l'action aurait été unique, courte, vive et rapide... La mode du bel esprit faisait mettre de l'amour partout ; on s'imaginait qu'il était impossible d'éviter l'ennui pendant deux heures sans le secours de quelque intrigue galante². »

La polémique sur le récit de Théràmène était loin d'être close. La Harpe a pu dire, en exagérant seulement un peu, qu'on a écrit des volumes pour ou contre ce récit. Louis Racine, dans sa *Comparaison de d'Hippolyte d'Euripide avec la tragédie de Racine sur le même sujet*, lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 3 décembre 1728³, essaya de réfuter la critique de Fénelon, en y opposant cette réflexion, que Théràmène, « frappé de toutes les circonstances d'une aventure si cruelle... les raconte avec la même passion que s'il les voyait encore, » et que d'ailleurs, il « parle à un père qu'il croit encore irrité et plongé dans l'erreur ; qu'il doit tâcher de l'attendrir par un récit touchant. » La défense de Racine fut également prise par d'Olivet en 1738⁴, par Desfontaines l'année suivante⁵, mais avec peu d'accord. Desfontaines se

¹ *Ceuvres de Fénelon* (édition Lebel), tome XXI, p. 214 et 215.

² *Ibidem*, p. 212 et 213.

³ *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome VIII, p. 300-314.

⁴ *Remarques de grammaire* (Paris, M.DCC.XXXVIII, in-12), p. 97-107.

⁵ *Racine vengé, ou Examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet*

moqua de l'abbé d'Olivet, qui, pour justifier le fameux vers censuré par la Motte, avait allégué assez ridiculement qu'au temps d'Homère, véritable auteur chez les Grecs de la langue poétique, « les pays où les sciences étaient florissantes, c'était l'Égypte, c'était la Phénicie ; et que la physique de ces pays-là reconnaissait une âme universelle, une âme répandue dans tout ce qui existe. » Desfontaines tentait une justification plus simple, et qui n'était pas sans ressemblance avec celle qu'avait proposée Louis Racine : « On ne fait attention, disait-il, qu'à la douleur de Théràmène, et il faut faire attention à la frayeur dont il est encore saisi, et à l'obligation où il est de rendre vraisemblable aux yeux de Thésée la mort de son fils. » D'Olivet du reste avait eu aussi quelques arguments meilleurs que celui dont riait Desfontaines. Tenant compte, non sans raison peut-être, des régions toutes poétiques où l'on oubliait trop que la pièce de Racine nous transporte, il s'était étonné « qu'un *flot épouvanté* eût pu scandaliser dans une scène où il s'agit d'un monstre envoyé par Neptune, et dans une tragédie dont l'héroïne est petite-fille du Soleil. » Voltaire, passant condamnation sur quelques détails du récit, ne voulut pas accorder cependant qu'on eût dû le réduire à ces mots : *Hippolyte est mort ; je fui vu, c'en est fait.* « Qui voudrait même, ajoutait-il, qu'on en retranchât quatre vers ? Ce n'est pas là une vaine description d'une tempête, inutile à la pièce ; ce n'est pas là une amplification mal écrite : c'est la diction la plus pure et la plus touchante ; enfin c'est Racine¹. » La Harpe vint à son tour, ne s'éloignant pas beaucoup, suivant sa coutume, des traces de Voltaire ; il reconnut qu'il y avait dans le récit quelque luxe de

(Avignon, M. DCC.XXXIX, in-12), p. 89-121.

¹ *Dictionnaire philosophique, Amplification*, tome XXVI, p. 293.

NOTICE SUR PHÈDRE

style ; mais, selon lui, sept ou huit vers seulement étaient de trop ; de ce nombre il comptait celui qui avait été attaqué par la Motte et défendu par Boileau¹. Du reste il ne trouvait que pédanterie dans quelques-unes des énormes diatribes auxquelles ce vers avait donné lieu, particulièrement dans celle du commentateur de Boileau, Saint-Marc. Au contraire Marmontel, dans ses *Éléments de littérature*, au mot *Narration*, a jugé les vers du récit de Théràmène « très beaux, mais déplacés. »

Quoique nous ne nous attachions d'ordinaire qu'à l'histoire d'une critique plus générale, nous n'avons pas voulu entièrement omettre cette fameuse discussion, où, du côté des censeurs d'un récit admiré si longtemps par le public, se manifestait un certain symptôme de révolution dans le goût littéraire. Mais le champ de bataille que la tragédie de *Phèdre* avait ouvert à la critique ne fut pas l'enfermé dans les limites étroites de cette dispute sur un morceau descriptif ; souvent on fit choix d'un terrain plus large, et de tout temps la pièce entière fut, comme toutes les grandes œuvres, très discutée. Brumoy, dans le tome I^{er} de son *Théâtre des Grecs*, imprimé en 1730, donna des *Réflexions sur l'Hippolyte d'Euripide et sur la Phèdre de Racine*, et les fit suivre de *Réflexions sur l'Hippolyte de Sénèque*. Il ne manqua pas de faire ressortir avec quelque exagération tout ce que Racine devait aux deux tragiques anciens, ne lui laissant presque plus en propre que l'épisode d'Aricie. « Mais, dit-il, toute cette imitation ne lui ôte rien de sa gloire ; et s'il a surpassé de beaucoup Sénèque, et en quelques endroits Euripide, en se servant de leurs pensées, ce bel art de bien choisir ce qu'on imite ne peut tourner...

¹ *Œuvres de Racine*, édition de 1807, tome IV, p. 299.

qu'au profit du poète grec, sans préjudice du français. » Il avait évidemment, malgré quelques apparences d'impartialité, la cause d'Euripide plus à cœur que celle de Racine ; ce qui ne l'empêcha pas, au risque de frapper du même coup le modèle et son imitateur, de faire valoir contre le sujet de Phèdre l'objection en faveur parmi les hommes de sa robe. Ce sujet, à son avis, « roule... sur un point un peu délicat, et qui a paru à bien des personnes éclairées être un fonds tout à fait défectueux, et même d'une conséquence dangereuse pour les mœurs. » Louis Racine, dans la *Comparaison* que nous avons déjà citée, rendit justice aux grandes beautés du poète grec, mais en laissant voir pour la tragédie de son père une prédilection dont il eût été peu naturel qu'il se défendit. L'objection d'Arnauld contre Hippolyte amoureux l'embarrassait. Il accorda quelque chose à une si respectable autorité, et avoua qu'il avait « peine à voir aux genoux d'une maîtresse cet homme si fameux par sa haine contre le sexe, et par les sévères maximes que Pitthée lui avait apprises. » Néanmoins l'Hippolyte d'Euripide lui semblait trop sauvage, la vertu de l'Hippolyte français plus modeste et plus aimable. Il insista avec raison sur le caractère de Phèdre, bien supérieur à celui que lui a donné la tragédie grecque. Voltaire, qui, nous l'avons vu déjà, était un juge assez sévère de plusieurs défauts de la pièce française, ne sut point parler d'Euripide avec le même respect que Louis Racine. Ses opinions sur la littérature grecque étaient de la force de celles de Perrault. Dans sa troisième lettre sur *CEdipe*, écrite, il est vrai, en 1719 (il n'avait alors que vingt-cinq ans), il ne craignit pas de parler ainsi de l'*Hippolyte* grec, tout en déclarant Euripide supérieur à Sophocle : Malgré la belle scène copiée par Racine (*la III^e du I^{er} acte dans*

NOTICE SUR PHÈDRE

Phèdre), « il ne faut pas que le lecteur séduit s'imagine que la pièce d'Euripide soit un bon ouvrage ; » cette scène est « le seul bel endroit de sa tragédie, et même le seul raisonnable ; » et il comparait le tragique grec à Cyrano de Bergerac, chez qui Molière reprenait son bien¹. La Harpe, dans son *Lycée*², se chargea de développer, comme si c'eût été une critique sérieuse, cette étrange boutade du maître, et décida que Racine, qui n'avait que peu d'obligations à Euripide, avait « remplacé les plus grandes fautes par les plus grandes beautés ; » enfin « qu'il fallait bien pardonner au tragique grec son ouvrage, puisque nous lui devons celui de Racine. » Heureusement pour la Harpe, il put, quand il vint à l'examen de la tragédie de Racine³, en parler avec plus de compétence et de bon sens qu'il n'avait fait de son modèle. On peut lui reprocher cependant de l'avoir défendue à outrance contre les critiques les plus modérées, et d'avoir « hasardé, suivant son expression, l'apologie » de l'épisode de l'amour d'Aricie. Il y a moins de faveur pour notre poète, mais beaucoup de vues judicieuses dans les *Observations sur l'Hippolyte d'Euripide et la Phèdre de Racine* que l'abbé Batteux lut à l'Académie des inscriptions le 9 février 1776⁴. Si Batteux, tout au contraire de Voltaire et de la Harpe, incline un peu trop du côté d'Euripide, son jugement toutefois est assez libre de préventions, et renferme quelques réflexions originales. Il fait bien ressortir la différence essentielle du sujet dans les deux poètes, et en parle

¹ *Ceuvres de Voltaire*, tome II, p. 31.

² I^{re} partie, livre I^{er}, chapitre V, section IV.

³ *Lycée*, 2^e partie, livre I^{er}, chapitre III, section VII.

⁴ *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XLII, p. 452-472.

d'une manière ingénieuse. « Phèdre criminelle, dit-il, et Hippolyte vertueux, tous deux malheureux, sont mieux placés dans Euripide que dans Racine, parce qu'il est dans la nature et dans l'ordre que quand la vertu malheureuse se trouve en concurrence avec le crime malheureux, l'intérêt dominant et l'affection principale soient pour la vertu, qui n'a pas mérité son malheur, plutôt que pour le crime, qui a mérité le sien. L'objet naturel de la pitié, dit Aristote, est le malheur non mérité : d'où il suit qu'il est possible qu'Euripide ait mieux pris son sujet, relativement à l'effet de la tragédie, en subordonnant Phèdre à Hippolyte... Phèdre est l'héroïne de la pièce de Racine ; et c'est pour rendre son rôle plus beau et plus touchant qu'Hippolyte a été en quelque sorte dégradé. Euripide savait que les héros qu'on veut offrir à la pitié doivent être bons d'une bonté morale ; Racine le savait aussi, puisqu'il donne partout l'amour de Phèdre comme l'effet de la colère de Vénus, pour la rendre moins odieuse ; mais Euripide n'a eu qu'à suivre son plan simplement et sans aucun effort ; Racine a eu besoin de beaucoup d'art poursuivre le sien... Ne pouvant diminuer le malheur d'Hippolyte, il a fallu en diminuer la vertu, sans quoi il eût éclipsé Phèdre et emporté tout l'intérêt. » Tout cela est finement déduit d'une théorie très plausible. Est-il cependant bien sûr qu'Euripide ait, absolument parlant, mieux placé l'intérêt de la tragédie, et que Racine, au contraire, ne l'ait mieux placé que par rapport aux faiblesses de notre goût ? Les règles de l'art tracées par une savante esthétique ont leur valeur ; mais Racine n'a-t-il pas su, par un art supérieur, franchir les limites de l'art ? Batteux, dans ces *Observations*, semble trop souvent méconnaître ces grands coups du génie, où il ne veut voir qu'habileté, adresse,

NOTICE SUR PHÈDRE

finesse des moyens : ce sont des mots qu'à propos de Racine il répète trop volontiers. Nous lui contesterions aussi la justesse de cette remarque, « qu'il y a dans le rôle de la Phèdre d'Euripide une décence rigoureuse qui n'est pas dans la Phèdre française. » On sera plus frappé de cette critique du dernier acte de la tragédie de Racine : Thésée y réunit sur lui presque tout l'intérêt. « Phèdre, après la scène de la rivalité, n'intéresse plus ; le sort du fils est décidé ; Thésée est le seul qui reste, ou du moins qui domine sur la scène. Cette translation de l'intérêt d'un personnage à l'autre ne se trouve point dans la pièce grecque. Hippolyte, donné pour point de vue dès la première scène, intéresse continuellement et d'une façon dominante jusqu'à son dernier soupir. »

Geoffroy, dans l'édition qu'il a donnée des *Ceuvres de Racine* en 1808, a montré pour Euripide une préférence encore plus décidée, ce semble, que celle de Batteux, surtout à prendre sa critique dans ses détails. Son jugement général est exprimé avec une certaine ambiguïté, mais au fond le sens n'en est pas douteux : « La conception du poète grec, dit-il, considérée en elle-même, me paraît plus forte, plus tragique, plus faite pour plaire dans tous les temps et dans tous les pays ; mais le développement de la passion de Phèdre, qui eût été pour les Grecs un défaut, a tant de charmes pour les Français, il est si conforme à l'esprit et au goût de notre nation qu'on ne peut se défendre d'une secrète prédilection pour Racine : c'est le jugement du cœur plus que celui de l'esprit¹. » Geoffroy d'ailleurs n'a pas apporté dans la

¹ *Jugement sur Phèdre et sur les auteurs qui ont traité le même sujet*, dans les *Ceuvres de Racine*, tome IV, p. 585.

question la même finesse d'aperçus que l'abbé Batteux ; il n'est même pas toujours dans une disposition d'esprit équitable, mais semble animé contre le poète dont il publie et commente les œuvres d'une sorte de malveillance ; il se range ridiculement du côté de ceux qui, à l'exemple de Pradon, de Subligny et des jésuites dans leur thèse de 1740, ont attaqué la tragédie de Racine comme contraire à la bonne morale.

Une critique qui a été célèbre, et dont il nous reste à parler en dernier lieu, avait paru un an avant celle de Geoffroy. Elle était l'ouvrage d'un homme qui, ainsi que nous l'avons déjà dit dans la *Notice d'Iphigénie*, apportait presque toujours dans ses jugements sur l'art tragique une sagacité pénétrante, mais dont l'esprit supérieur était, lorsqu'il s'agissait de nos poètes, aveuglé par un miso-gallisme trop patriotique. Ce fut à Paris même qu'A. W. Schlegel publia sa *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide*¹, qu'il avait écrite en français. Quoique dans d'autres écrits il ait été sévère pour Euripide, il lui a dans celui-ci amplement rendu justice, et personne n'a mieux que lui fait ressortir la beauté du caractère d'Hippolyte dans la pièce grecque. Que n'a-t-il parlé avec la même équité, avec la même éloquente admiration du caractère de Phèdre dans Racine ? Il ne semble même pas l'avoir compris, dominé qu'il était par ses préventions ; il y cherche une foule de contradictions, ne prenant pas garde que, si Phèdre se contredit,

Comme on voit tous vos vœux l'un l'autre se détruire !

c'est par là surtout que la peinture de sa passion est d'une

¹ Un volume in-8°, à Paris, chez Tourneisen fils, 1807.

NOTICE SUR PHÈDRE

admirable vérité. On se serait attendu à quelque chose de plus neuf dans ses objections ; il en a reproduit beaucoup qu'on avait déjà faites et qui étaient sans valeur. Par exemple, il n'a pas dédaigné d'affecter, lui aussi, des scrupules pleins de prudence et très mal fondés. Il dit au sujet de la scène de la déclaration : « Si la poésie est l'art de farder le vice, je conviens que cette scène mérite de grands éloges ; car la plupart des lecteurs ne reconnaîtront pas, sous la politesse des formes et l'élégance des vers, ce qui, sans ce déguisement, les aurait choqués au plus haut point¹. » Presque toutes ses autres chicanes sont aussi peu solides. Comme il lui importait surtout d'établir qu'un poète français n'avait pu connaître les mœurs grecques, il s'était imaginé en avoir trouvé une preuve dans ce vers de la scène VI de l'acte IV, qui lui semblait inconvenant :

Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher ?

« Racine... ne savait-il pas, dit-il, combien les femmes grecques vivaient retirées, qu'elles ne quittaient guère leurs appartements sans être voilées et accompagnées². » Tous ces critiques si préoccupés de la couleur locale ne tombent-ils pas souvent eux-mêmes dans une confusion d'époques ? Le siècle d'Euripide, tout comme notre dix-septième siècle, a sans nul doute commis plus d'un anachronisme contre les mœurs des temps héroïques ; et c'est peut-être d'un de ces anachronismes que Schlegel s'armait pour en reprocher un à Racine. Si la *cour* de Thésée ne ressemblait pas beaucoup à la cour de Louis XIV, elle ne devait

¹ Page 23.

² Page 30.

pas beaucoup plus ressembler à une maison athénienne au cinquième siècle. Nous ne nous figurons pas les héroïnes de ce temps, les Pasiphaé, les Ariane toujours enfermées au gynécée ; elles avaient évidemment quelques aventures dans les forêts, parmi les rochers. Pourquoi tant s'étonner que « la vertueuse Aricie donne rendez-vous à son amant dans des lieux écartés des habitations humaines¹ ? » Cette fois, chose piquante, c'est Schlegel qui ne trouvait pas Racine assez strict observateur du décorum et de l'étiquette. Vers la fin de sa *Comparaison*, le critique, pour mieux faire ressortir sans doute l'altération des tragiques beautés de la pièce antique par l'intrigue qu'y avait substituée un poète sans vigueur, proposait avec quelque ironie un nouveau dénouement, qui eût fait de *Phèdre* une tragicomédie : « Il n'y avait aucune nécessité de faire mourir Hippolyte. Phèdre pouvait se tuer, persuadée que la malédiction de Thésée pousserait Hippolyte à sa perte ; Thésée pouvait être éclairé à temps sur l'innocence de son fils ; il pouvait révoquer ses vœux adressés à Neptune. Hippolyte pouvait revenir sur la scène... Aricie pouvait être unie à son amant ; et on aurait vu l'amour vertueux récompensé, tandis que l'amour criminel eût été puni. Si la beauté principale de la pièce consiste dans le rôle de Phèdre, comme on en convient, cela n'aurait pu lui nuire aucunement², » Schlegel en voulait plus à la France qu'à Racine, qu'il déclarait « le poète tragique le plus estimé du théâtre français, peut-être le plus parfait³. » Au fond, c'était contre notre

¹ Page 30.

² Pages 106 et 107.

³ Page 9.

NOTICE SUR PHÈDRE

nation que les attaques de son patriotisme allemand étaient dirigées, surtout contre noire grand siècle littéraire : « Sachant d'un côté, disait-il, qu'Euripide a été le poète favori de ses contemporains, admettant de l'autre, comme nous le devons certainement, que Racine était l'auteur le plus habile et le plus exercé dans la pratique du théâtre français, et qu'il réunissait dans la culture de son esprit les traits les plus saillants et les plus raffinés du siècle de Louis XIV, notre parallèle de l'original et de l'imitation contiendra nécessairement un jugement indirect sur la valeur comparative du siècle d'Euripide et de celui de Racine¹. » Un peu plus loin il faisait expressément le procès au goût du dix-septième siècle, en exagérant beaucoup le triomphe qu'y avait obtenu Pradon : « Lorsqu'en lisant la *Phèdre* de Pradon, l'on se rappelle quel prodigieux succès cette pièce ridiculement plate a eu de son temps, de préférence à la *Phèdre* de Racine, succès trop longtemps soutenu pour avoir été l'ouvrage d'une cabale, l'on ne saurait douter que ce qui a nui à Racine auprès de ses contemporains n'ait été d'avoir encore trop conservé de la simplicité et de la hardiesse antiques. Pradon ayant réussi à réduire à une petite intrigue de boudoirs ce sujet dont la force et l'étrange nature se refusent aux raffinements maniérés, remporta la pluralité des suffrages dans ce siècle tant vanté pour la pureté de son goût et la grandeur de ses pensées². » Le dix-septième siècle et Racine trouvèrent un vengeur qu'on ne se serait pas attendu à rencontrer ici comme arbitre d'une querelle littéraire. Le grand Roi lui-même n'eût pu

¹ Page 8.

² Pages 40 et 41.

mieux protéger ni plus despotiquement ses poètes et la gloire de son règne que ne le fit le gouvernement impérial en 1811. Mme de Staël raconte, dans *Dix années d'exil*¹, qu'en cette année le préfet du Léman (c'était alors le baron Capelle, qui avait succédé à M. de Barante) intima l'ordre à Schlegel, son ami, à qui elle avait confié l'éducation de ses fils, de quitter Genève et même Coppet. « Je demandai, dit-elle, ce qu'avait fait M. Schlegel contre la France ; le préfet m'objecta ses opinions littéraires, et entre autres une certaine brochure de lui, dans laquelle, en comparant la *Phèdre* d'Euripide à celle de Racine, il avait donné la préférence à la première. » Elle ajoute que, dans le vrai, Schlegel n'était persécuté que parce qu'il était son ami ; il se peut bien ; car le péché littéraire du critique allemand était déjà vieux de quatre années. Mais ce fait d'une si haute intervention politique en faveur de la *Phèdre* de Racine n'en méritait pas moins de trouver place dans l'histoire de cette tragédie. Pour que les admirateurs de Racine gardent un peu moins rancune à Schlegel, il est bon de rappeler que dans son *Cours de littérature dramatique* il a sinon rétracté, du moins adouci beaucoup l'injuste jugement qu'il avait porté sur *Phèdre*. Voici en quels termes il s'y est exprimé : « Quoi qu'il en soit du mérite relatif d'Euripide, de Sénèque et de Racine, il n'en est pas moins vrai que la *Phèdre* française fait époque par un style vraiment tragique, et qu'elle contraste fortement avec tous les ouvrages des auteurs contemporains. Si on la compare avec la *Phèdre* de Pradon, où l'on ne découvre pas le moindre vestige de l'antiquité, où tout rappelle les peintures des cabinets de toilette au temps de Louis

¹ 2^e partie, chapitre II.

NOTICE SUR PHÈDRE

XIV, l'on doit d'autant plus admirer le poète qui, pénétré du sentiment des grandes beautés antiques, a su les reproduire avec éclat, et sans en altérer davantage la simplicité. Si Racine a véritablement dit que la seule différence entre Pradon et lui était qu'il savait écrire, il s'est fait à lui-même une injustice criante¹. »

On a dû remarquer, dans les jugements qui ont été portés sur *Phèdre*, que le parallèle qu'on en a fait avec son modèle grec a pesé d'un grand poids. Ce parallèle est dans les droits de la critique, mais il n'en faut point abuser. On peut éviter plus d'une erreur, lorsque l'on contemple à part et à son point de vue chacun des deux magnifiques monuments. Le chef-d'œuvre antique apparaît, éclairé d'une lumière transparente, sereine, comme celle qui dessinait si bien dans toute la pureté de leurs contours les beaux marbres de la sculpture grecque ; le chef-d'œuvre moderne a surtout la flamme ; ses perspectives ont une étrange profondeur. Ne nous plaignons pas si, au lieu d'avoir répété dans une autre langue l'ouvrage d'Euripide, Racine a créé pour nous un second objet d'admiration.

Naturellement on a fait beaucoup moins de rapprochements entre notre *Phèdre* et l'*Hippolyte* latin. Racine cependant s'en est beaucoup inspiré ; et le P. Brumoy a eu quelque raison de s'étonner que notre poète n'ait pas reconnu dans sa préface tout ce qu'il devait à Sénèque. Mais si l'on pouvait remarquer, comme on l'a fait, les heureux emprunts que Racine, dans quelques-unes de ses plus belles scènes, a su chercher au milieu de tant de déclamations d'une rhétorique ampoulée, il n'y avait pas moyen de songer à une véritable

¹ *Cours de littérature dramatique*, tome II, p. 204 et 205.

comparaison entre l'une des œuvres théâtrales les plus parfaites, et un exercice d'école, où l'on serait bien surpris de voir briller çà et là quelques admirables fragments, s'il n'était pas à croire, comme nous l'avons dit, qu'ils ont été dérobés à une tragédie grecque aujourd'hui perdue.

Après Euripide et Sénèque, doit-on citer encore quelque autre auteur qui ait eu l'honneur de suggérer de loin en loin un trait, une pensée, une expression à Racine ? Avant lui il y avait eu sur la scène plusieurs tragédies d'*Hippolyte*, et il paraît bien qu'il avait jeté les yeux sur plusieurs au moins d'entre elles.

« Les ennemis de Racine, s'il faut en croire les frères Parfait¹, débitaient sourdement que les pièces de (*Robert*) Garnier et de Rotrou lui avaient été d'un grand secours. » Il leur eût été difficile, en ce qui est du premier de ces poètes, de prouver leur allégation par des citations précises. Garnier avait composé un *Hippolyte* que nous trouvons imprimé en 1573². Il y a, non pas toujours, mais souvent, traduit Sénèque ; dans cette imitation du tragique latin, il est naturel qu'il se rencontre plus d'une fois avec Racine ; mais celui-ci, pour qui il était aisé de remonter directement à la même source que Garnier, n'aurait pu profiter chez lui que de quelques expressions rendues heureusement dans notre langue, et il n'y en avait guère qui eussent ce mérite dans l'*Hippolyte* du seizième siècle, dont le style devait paraître à Racine singulièrement barbare. Le vieil auteur français a souvent renchéri sur le mauvais goût de Sénèque. On trouve chez lui,

¹ *Histoire du Théâtre français*, tome III, p. 365.

² *Hippolyte, tragédie de Robert Garnier*, Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, M.D.LXXIII, in-8°.

NOTICE SUR PHÈDRE

bien plus encore que dans son modèle, de ces paroles dont la rude hardiesse lève tous les voiles de l'impudicité la plus honteuse et de l'inceste, et qu'on n'accusera pas du moins de farder le vice. Notre poète a fait subir une transformation contraire aux emprunts qui lui sont communs avec Garnier.

On a aussi de la Pinelière un *Hippolyte* en cinq actes et en vers, qui fut imprimé en 1635¹, et eut de la célébrité. Nous trouvons en tête de cette pièce des vers de Benserade et du grand Corneille lui-même, qui en font un hyperbolique éloge ; elle le mérite peu. Nous avons lu quelque part que Racine avait évidemment imité cet *Hippolyte*, qu'il en avait suivi la marche et l'intrigue, et s'était approprié plusieurs de ses vers, particulièrement dans le récit de la mort d'Hippolyte. Cela nous paraît fort inexact. Si la *Phèdre* de Racine a parfois quelques rapports avec l'*Hippolyte* du poète angevin, comme avec celui de Garnier, c'est uniquement parce que la Pinelière aussi a souvent imité Sénèque, tout en l'accommodant à la mode de son temps, comme il le dit lui-même dans son *Épître à M. de Bautru* : « Ce jeune seigneur, le plus vertueux de toute la Grèce, vient se présenter à vous avec un équipage à la française et un nouveau train que je lui ai donné... Je me suis donné le loisir d'ajouter aux inventions de Sénèque quelques-unes des miennes. » Mais ces dernières inventions, Racine les lui a laissées.

Il est vraisemblable qu'il n'a pas dédaigné de se souvenir de quelques passages d'un autre *Hippolyte*, publié en 1647. C'était l'œuvre de Gabriel Gilbert, alors secrétaire de la duchesse

¹ *Hippolyte, tragédie par de la Pinelière, Angevin*, à Paris, chez Antoine de Sommaville, M.DC.XXXV, in-8°.

de Rohan, plus tard secrétaire des commandements de la reine Christine. Cette tragédie avait pour titre *Hippolyte ou le Garçon insensible*¹. Nous avons indiqué dans les notes de *Phèdre* quelques emprunts de détail, qui ne sont pas tous également certains, et dont il ne faut pas s'exagérer l'importance. La versification de Gilbert est faible ; la conception de sa pièce l'est plus encore, et n'a pu être de quelque secours qu'à Pradon, si c'est là que celui-ci a trouvé l'idée ridicule de purifier le sujet par la supposition que Phèdre n'est pas encore l'épouse de Thésée. Ce qui est, s'il se peut, plus déraisonnable dans la pièce de Gilbert, c'est le tendre sentiment que Phèdre inspire au garçon insensible, bien que l'auteur nous eût avertis « qu'il blessa les yeux des plus belles dames de son siècle, et ne ressentit point le mal qu'il leur avait fait. » Les rapprochements qu'on peut faire entre quelques-uns de ses vers et de ceux de Racine ne sauraient tirer à conséquence, et ne sont qu'un objet de curiosité.

Très peu de temps avant la *Phèdre* de Racine, on avait représenté à Lille une tragédie d'*Hippolyte* dont l'auteur est Bidar². Le passage du grand récit où Théràmène rapporte les dernières paroles du jeune héros, et la scène où Phèdre avoue son crime et s'empoisonne, donneraient à penser que cette pièce a aussi été connue de Racine. Mais il est fort douteux que l'amour d'Hippolyte pour Cyane, princesse de Naxe, lui ait

¹ À Paris, chez Augustin Courbé, M.DC.XXXVII (in-8°), avec une épître à la duchesse de Sully. – L'Achévé d'imprimer est du 16 octobre 1646.

² *Hippolyte, tragédie par M. Bidar, représentée à Lille par les comédiens de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince*, à Lille, de l'imprimerie de Balthazar le Francq, M.DC.LXXV, in-12. – Le privilège est daté du 25 janvier 1675.

NOTICE SUR PHÈDRE

suggéré quelque idée de son épisode d'Aricie, conçu et traité très différemment. Bidar est un de ceux qui n'ont pas voulu que Phèdre et Thésée fussent encore mariés. En général, il est aussi froid et aussi plat que Pradon.

Ce sujet d'*Hippolyte*, dont la beauté tragique avait tenté un si grand nombre de poètes, pouvait-il se trouver quelqu'un d'assez téméraire pour oser y toucher encore après Racine ? Michel de Cubières, connu sous le nom de Dorat-Cubières, eut cette présomptueuse insolence. L'entreprise était digne de celui qui plus tard relit avec le même succès l'*Art poétique* de Boileau. Sa détestable pièce, intitulée *Hippolyte, tragédie en trois actes*, fut représentée sur le petit théâtre du Marais¹ le 9 ventôse an XI (27 février 1803). Dans son épître dédicatoire en vers, Cubières injurait Racine. C'était un Pradon que le dix-neuvième siècle voyait renaître. Deux ans après, Schiller, qui, lui du moins, aurait pu sans ridicule tenter la lutte avec un chef-d'œuvre du génie, donna une *Phèdre* ; mais c'était une traduction de la *Phèdre* française, un hommage que l'Allemagne rendait à Racine, et qui démentait par avance les critiques passionnées de Schlegel. Cette traduction, dit M. Régnier dans sa *Vie de Schiller*², fut achevée « en vingt-six jours, du 17 décembre 1804 au 14 janvier 1805... Elle fut représentée (c'était à Weimar) pour fêter l'anniversaire de la duchesse régnante, le 30 janvier. » Goethe et Schiller à ce moment étaient en veine de justice pour notre théâtre. Les excès dont ils étaient témoins sur leur propre scène les réconciliaient

¹ Ce théâtre, construit rue Culture-Sainte-Catherine, en 1791, fut fermé en 1807. Les acteurs de la province y venaient jouer pour se faire connaître à Paris.

² Page 158.

un peu avec notre goût ; ils croyaient que nos plus belles tragédies pouvaient être un utile exemple à proposer. Schiller, dans cette pensée, ne pouvait faire un meilleur choix que *Phèdre*.

Cette tragédie, applaudie au commencement de notre siècle sur une scène étrangère, qu'on eût pu lui croire hostile, a de tout temps été sur la notre une des plus admirées, une de celles qui y ont le mieux conservé toute la puissance de leur effet. Il nous reste à esquisser l'histoire de ses représentations.

Lorsque les deux troupes de l'Hôtel de Bourgogne et de l'Hôtel de Guénégaud se réunirent en 1680, elles inaugurèrent cette réunion le 25 août par une représentation de *Phèdre*, comme l'atteste le registre de la Grange. On a remarqué que les comédiens français avaient souvent choisi cette tragédie pour les grandes solennités qui font époque dans l'histoire de leur théâtre. Ainsi le lundi 18 avril 1689, lorsqu'après avoir quitté l'Hôtel de Guénégaud, ils parurent sur la nouvelle scène de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, ce fut encore *Phèdre* qu'ils jouèrent¹. Il en fut de même quand ils transportèrent leur théâtre de la rue des Fossés aux Tuileries, le 23 avril 1770². Il est superflu de dire que, depuis l'entrée de la Champmeslé dans la troupe de Guénégaud, un peu avant la réunion des deux théâtres, on compte dans le registre de la Grange, jusqu'à l'époque où s'arrête ce registre, de nombreuses représentations de *Phèdre*, soit à Paris, soit devant la cour, tantôt à Versailles, tantôt à Fontainebleau, Chambord et Mark. De ce temps où la Champmeslé continuait à briller dans le rôle de *Phèdre*, le souvenir qu'après celui de cette

¹ *Histoire du Théâtre français*, tome XIII, p. 127.

² *Galerie historique des acteurs*, par Lemazurier, tome I, p. 16.

NOTICE SUR PHÈDRE

grande actrice il est intéressant de recueillir, est le grand succès de Guérin dans le rôle de Théràmène. Brumoy a parlé des larmes qu'il faisait répandre en récitant le grand morceau objet de tant de critiques. « Les spectateurs, dit-il, souvent peu attentifs au reste de la pièce tant de fois répétée, se disaient : « Voyons pleurer le bonhomme Guérin¹. » Une particularité de son jeu qui devait peu contribuer, ce semble, à cet effet touchant, et qu'en tout cas il n'y a pas lieu de proposer à l'imitation des acteurs d'aujourd'hui, a été notée par Lemazurier : « Les acteurs tragiques, dit-il, portaient alors une perruque à trois marteaux. Or, toutes les fois que Guérin arrivait à ce vers :

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils,

il ne manquait pas de rejeter régulièrement derrière lui un de ses marteaux². » Guérin, qui vécut jusqu'à un âge très avancé, et resta longtemps au théâtre, put encore faire pleurer dans le fameux récit les spectateurs des premières années du dix-huitième siècle.

Mais après avoir fait une exception en faveur du vieux Guérin, nous pouvons laisser de côté les Théràmènes, et même les majestueux Thésées (comme, par exemple, Brizart et Saint-Prix), les Hippolytes (on pourrait citer Saint-Fal, que l'on trouvait noble et touchant), enfin les Aricies : pour ce dernier personnage une mention suffira, celle de Mlle Gaussin, qui, dans ses débuts en 1731, le représenta avec une grâce charmante ; car ces douces et modestes héroïnes, que nul poète n'a su peindre comme Racine, n'ont jamais paru insignifiantes quand il s'est

¹ *Théâtre des Grecs*, tome I, p. 397.

² *Galerie des acteurs*, tome I, p. 277.

rencontré une actrice pour exprimer dignement leur chaste sensibilité. Il est clair toutefois que dans une tragédie où le rôle de Phèdre est si dominant, c'est à peu près uniquement de ce rôle qu'il nous faut parler.

L'actrice qui la première, après la Champmeslé, le rendit avec un talent digne de mémoire fut Adrienne Lecouvreur. Elle commença à s'y montrer dès ses débuts en 1717. Dans aucun autre elle n'eut de plus éclatants triomphes. Son admirable jeu avait-il tellement saisi les esprits que de cette vive impression il soit sorti une légende ? Ou bien faut-il croire qu'il y ait quelque vérité dans ce que les recueils d'anecdotes dramatiques écrits au dix-huitième siècle ont raconté de la terrible vengeance que la tragédienne aurait provoquée par quelques vers de *Phèdre*, récités avec toute la brûlante énergie d'une passion personnelle ? Ces mêmes vers dont la Champmeslé, suivant Brossette, avait craint que Mme de Montespan ne se fit l'application, Mlle Lecouvreur, dit-on, les adressa du geste et du regard, avec un magnifique mépris, à la puissante rivale qui lui disputait le cœur du maréchal de Saxe ; le public comprit et confirma l'outrage par ses applaudissements. On ajoute que peu de jours après la duchesse de Bouillon (nom fatal dans l'histoire de *Phèdre*) fit mourir par le poison celle qui l'avait insultée. Si cette lugubre aventure, dont s'est emparé de notre temps le théâtre¹, n'est pas

¹ Dans la comédie de M. Legouvé, qui a pour titre : *Adrienne Lecouvreur, comédie-drame, en cinq actes, en prose*, représentée le 14 avril 1849. – Dans une de ses lettres à Mme de Calandrini, Mlle Aïssé raconte la mort d'Adrienne Lecouvreur, avec des détails qu'elle tenait évidemment de d'Argental. Mais l'anecdote de la scène de *Phèdre* ne se trouve pas dans son récit.

NOTICE SUR PHÈDRE

un roman arrangé à plaisir ou rêvé par des imaginations frappées, voilà une représentation de *Phèdre* qui n'a jamais eu d'égal pour l'effet tragique.

Peu d'années après la mort d'Adrienne Lecouvreur, Phèdre renaquit dans toute sa gloire en la personne de Mlle Dumesnil. L'année même où cette actrice se fit connaître sur la scène française, elle joua cinq fois le grand rôle qui convenait si bien à son talent pathétique ; et ce fut après y avoir été admirée à Fontainebleau, le 7 octobre de cette même année, qu'elle fut admise à la Comédie. Au témoignage de ses contemporains, elle s'y surpassait elle-même, comme avait fait Mlle Lecouvreur ; et cependant elle trouva une digne émule dans Mlle Clairon, qui, bien jeune encore, eut l'audace de lutter contre une renommée si justement conquise. Il semble qu'entre les deux tragédiennes la victoire soit restée indécise. « Nous avons vu, disent les éditeurs du *Racine* de 1807¹, remplir alternativement ce rôle par les deux plus grandes actrices de la Comédie française : Mlle Dumesnil et Mlle Clairon, qui toutes deux l'ont joué d'une manière admirable, quoique fort différemment l'une de l'autre. » En mars avait débute au Théâtre-Français par la comédie ; quelques mois après, elle voulut aborder la tragédie, et demanda qu'on lui confiât d'abord le rôle de Phèdre. On lui en proposait d'autres, par exemple celui d'Aricie, et l'on riait de son audace, à laquelle on refusait de donner libre carrière. « La colère (c'est elle-même qui raconte²), la colère me dévorait ; mais la fierté me soutint. Je répondis aussi tranquillement et surtout aussi majestueusement

¹ *Additions des éditeurs sur Phèdre*, tome IV, p. 375 et 376.

² *Mémoires d'Hippolyte Clairon*, p. 190.

qu'il m'était possible : « Messieurs, vous me voulez, ou vous ne me voulez pas ; j'ai le droit de choisir. Je jouerai Phèdre, ou ne jouerai rien. » Tout le monde se contint ; on accepta, et je débutai par Phèdre. » C'était le 19 septembre 1743. La jeune débutante était plus jolie que belle et de petite taille. Elle n'eut jamais, même plus tard, la véhémence entraînant, les inspirations sublimes et la flamme de la Dumesnil, mais de bonne heure son art fut consommé. Dès la première représentation, le succès, auquel personne ne s'était attendu, justifia sa confiance. Nous avons vu, dans les notices de pièces précédentes, qu'elle avait pris soin de nous donner quelque idée de l'intelligente étude faite par elle de ses principaux rôles. Voici comment elle parle de celui de Phèdre. Son style, nous l'avons fait remarquer ailleurs, n'est pas un modèle ; mais ses observations, pleines de sagacité, peuvent avoir de l'intérêt ; elles font connaître le caractère de son interprétation : « Racine a marqué d'acte en acte les gradations que la passion de Phèdre doit avoir. Suivez l'auteur exactement dans sa marche ; tâchez de l'atteindre ; gardez-vous de prétendre le surpasser... Je m'étais prescrit, dans tout ce qui tient aux remords, une diction simple, des accents nobles et doux, des larmes abondantes, une physionomie profondément douloureuse, et, dans tout ce qui tient à l'amour, l'espèce d'ivresse, de délire que peut offrir une somnambule conservant dans les bras du sommeil le souvenir du feu qui la consume en veillant... Dans la scène du second acte avec Hippolyte, je disais le premier couplet d'une voix basse, tremblante et sans oser lever les yeux... Le second couplet avait... une émotion différente : mes mots étaient entrecoupés par le battement de mon cœur, et non par la crainte. Au troisième, un coup d'œil enflammé, et réprimé au même instant, marquait le

NOTICE SUR PHÈDRE

combat qui s'élevait dans mon âme. Au quatrième, ce combat était encore plus sensible, mais l'amour l'emportait. Au cinquième, il régnait seul, et, dans mon égarement, je n'avais conservé que l'habitude de la noblesse et de la décence. Le délire du second acte est causé par la révolte des sens ; celui du quatrième acte, par le désespoir et la terreur. Mettez dans le premier tout ce que le regard, le son de voix, les mouvements peuvent avoir de séduisant, de doux, de caressant ; gardez les grands éclats pour l'autre¹. » Juge difficile de son propre succès, Mlle Clairon nous apprend qu'aucune de ses tentatives pour dire le couplet qui termine la scène de la déclaration ne l'avait satisfaite. « Je suis obligée d'avouer, dit-elle, qu'en disant et faisant de mon mieux, je suis toujours restée bien loin et de l'auteur et de mon idée². » Ses observations sur le rôle de Phèdre ont une assez grande étendue ; nous n'avons pu citer que les plus saillantes. Il y en a d'autres encore qui n'attesteraient pas moins l'esprit vraiment critique avec lequel elle savait analyser pour elle-même les beautés poétiques qu'elle avait à interpréter. Si elle n'avait pas toute la passion de Mlle Dumesnil, on comprend cependant qu'avec un talent si réfléchi, une intelligence si pénétrante, elle arrivât à une perfection d'un autre genre, qui faisait hésiter les connaisseurs sur le prix à décerner.

Inférieure aux Clairon et aux Dumesnil, Mlle Raucourt eut toutefois sa part de renommée dans le rôle de Phèdre ; mais les succès qu'elle y obtint furent souvent contestés, un jour entre autres avec la brutalité la plus injurieuse. C'était en 1778. La

¹ *Mémoires d'Hippolyte Clairon*, p. 120-122.

² *Ibidem*, p. 123.

Harpe dans sa *Correspondance littéraire*¹ raconte que le public appliqua à cette actrice les fameux vers de son rôle qui avaient déjà servi en d'autres temps à de sanglantes allusions, et même celui-ci :

Et moi, triste rebut de la nature entière.

Mais ces grossières vengeances, que soulevaient des querelles entre actrices ou des faits de la vie privée, n'ont rien à faire avec les questions d'art. Mlle Raucourt, qui dans toute sa carrière s'attacha avec persévérance à un rôle où elle déployait de remarquables qualités, y mérita surtout une critique, qui ne laissait pas d'être grave : elle y manquait de sensibilité, et ne rendait bien que la fureur, le délire de la passion. L'ancienne tradition de choisir la représentation de *Phèdre* pour les grands jours de la Comédie française s'était conservée. Lorsque Mlle Raucourt prit possession le 29 nivôse an V (20 janvier 1797) de l'ancienne salle du faubourg Saint-Germain, qui fut plus tard l'Odéon, la première pièce qu'on y joua fut *Phèdre*, où Mlle Raucourt parut dans son rôle de prédilection. En 1800 elle y fut encore fidèle pour sa rentrée au théâtre. Geoffroy, qui a rendu compte de cette représentation², reproche à la tragédienne de n'avoir point de larmes et de paraître dans toute la pièce ne se rappeler que ce vers :

C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

¹ Tome III, p. 2 (édition de l'an IX).

² *Cours de littérature dramatique*, tome VI, p. 200. Feuilleton du 19 germinal an VIII (11 avril 1800).

NOTICE SUR PHÈDRE

Bien différente fut Mlle Duchesnois. Elle avait précisément les dons refusés à Mlle Raucourt. Phèdre fut son rôle de début en 1802 ; elle le joua aussi dans sa représentation de retraite ; et quelques années plus tard nous nous souvenons de l'avoir vue reparaître encore une fois dans la même tragédie sur la scène qu'elle avait depuis longtemps quittée ; mais nous n'avons pu juger de ce jeu autrefois si admiré, car la tragédienne n'était plus alors que l'ombre d'elle-même. Revenons à ses débuts ; ils furent un événement au théâtre. C'était le temps où le public s'occupait aussi beaucoup du tableau de *Phèdre accusant Hippolyte devant Thésée*, que Pierre Guérin, s'inspirant de la tragédie de Racine, et même, disait-on, du jeu des acteurs du théâtre de la République, avait exposé au Louvre cette même année 1802. *Phèdre* était doublement à la mode, et l'on se plaisait à louer en vers comme en prose et le peintre et la nouvelle tragédienne. Voici quel jugement Geoffroy portait alors de celle-ci : « Son organe est doux, sonore et touchant ; elle a... l'expression, la sensibilité, la chaleur... Elle émeut par un secret bien simple, quoique rare : elle est émue elle-même ; elle fait pleurer parce qu'elle pleure... Dans la scène de la déclaration, sa physionomie, d'abord triste et abattue, s'anime tout à coup, et semble se colorer des rayons du désir et de l'espérance ; une sorte de joie y brille à travers l'inquiétude et la crainte ; tour à tour hardie et timide, tendre et furieuse, naïve et passionnée, elle offre l'image la plus vraie et la plus touchante des tourments d'un amour malheureux et coupable. Elle n'a pas produit moins d'effet dans la scène de la jalousie... Je me suis surpris avec plaisir dans un attendrissement tout à fait nouveau pour moi... Mon avis sur Mlle Duchesnois est donc le même que celui de Louis XV sur le Kain : elle m'a fait

pleurer, moi qui ne pleure guère¹. » Un tel succès obtenu dès les commencements ne fit que s'accroître à mesure que Mlle Duchesnois devint plus complètement maîtresse de son rôle. Ce n'est pas qu'elle n'eût aussi ses détracteurs, ou tout au moins ses juges sévères. Ceux-là reconnaissaient qu'elle était touchante ; mais ils lui reprochaient de manquer d'énergie, et de jouer Phèdre comme elle aurait joué Ariane ; ils étaient disposés à mettre au-dessus d'elle Mlle Georges, qui rivalisait avec elle dans ce rôle en 1803. D'un autre côté, ses admirateurs lui avaient appliqué ce vers de la tragédie où elle excellait :

Phèdre, depuis longtemps, ne craint plus de rivale.

Beaucoup de ceux qui l'avaient vue dans le temps où elle excitait cet enthousiasme purent encore, avec les souvenirs d'un passé qui commençait, il est vrai, à s'effacer dans le lointain, la comparer avec Mlle Rachel. Cette comparaison, où nous n'apporterions pas une impression personnelle, nous est interdite. Nous sommes porté à croire qu'elle était bien difficile, l'interprétation du même rôle par ces deux grandes actrices paraissant avoir été entièrement différente. D'ailleurs, dans cet art des tragédiens dont il ne reste qu'une mémoire vague et impossible à bien fixer, il est prudent de renoncer à tout parallèle entre des talents qu'une génération sépare. Chaque époque a son goût, dont l'époque suivante n'est pas juge, quand l'objet du jugement ne lui est connu que par une incertaine tradition : nous discuterions peut-être aussi vainement aujourd'hui sur la

¹ *Cours de littérature dramatique*, tome VI, p. 265-268. Feuilleton du 17 messidor an X (7 juillet 1802).

NOTICE SUR PHÈDRE

déclamation de Mlle Duchesnois que sur celle de la Champmeslé. Laissons aux impressions de nos devanciers leur place dans l'histoire de la scène française ; et disons à notre tour quelles ont été les nôtres, quand nous avons vu briller avec tant d'éclat une Phèdre nouvelle. Dans la première scène où paraissait Mlle Rachel, rien ne se pouvait imaginer d'une vérité plus effrayante et plus belle que cette femme mourante, consumée par l'ardeur de la passion. Tout le délire et des sens et du cœur était exprimé d'une manière admirable dans la scène de la déclaration ; celle de la jalousie était peut-être de toutes la plus parfaitement rendue. On ne peut surtout oublier avec quelle énergie, quelle douleur éperdue, dans ce vers :

Pardonne, un dieu cruel a perdu ta famille,

le mot *pardonne* était prononcé. Ce qui nous frappait dans toute la pièce, c'est que la double physionomie du rôle était mise par la tragédienne dans un égal relief. Les emportements d'un amour dont Vénus elle-même attisait les flammes, et les touchants, les religieux remords étaient interprétés avec la même force. On a dit que dans les commencements on se plaisait surtout à trouver dans Mlle Rachel la Phèdre chrétienne ; que plus tard, lorsque ses voyages à l'étranger l'eurent habituée à mettre dans son jeu plus de violence et quelque exagération, la Phèdre païenne eut son tour. Il se peut ; mais il y eut certainement un moment de perfection où toutes les deux se montraient telles qu'elles sont dans l'œuvre du poète. Un caractère bien remarquable encore du talent de Mlle Rachel, dans ce beau rôle, c'est qu'elle y savait atteindre à tous les effets de la réalité la plus franche, et que cependant elle ne lui faisait rien perdre de sa couleur poétique,

qu'elle n'abaissait point sa grandeur héroïque et mythologique. La manière était large, et en même temps chaque pensée, chaque mot, chaque détail ressortait. Peut-être avait-elle retrouvé les inspirations sublimes de Mlle Dumesnil et l'art savant de Mlle Clairon. Mlle Rachel avait pour la première fois joué le rôle de Phèdre le samedi 21 janvier 1843 ; elle avait à y lutter contre les souvenirs laissés par Mlle Duchesnois, et même contre un succès contemporain, celui de Mlle Maxime, actrice pleine de feu, dont il est juste de rappeler ici le nom. Mlle Rachel, dit-on, avait perdu ce jour-là toute confiance en elle-même ; son jeu parut trop étudié, trop calculé ; à cet art qui ne se dissimulait pas assez, on eût préféré les larmes de Mlle Duchesnois. Mais qu'importe ? Si en effet dans cette première représentation la tragédienne resta loin de l'idéal qu'elle cherchait encore, qu'elle avait déjà entrevu, nous croyons qu'elle y atteignit au milieu de sa carrière.

Nous avons suivi pour la tragédie de *Phèdre*, comme pour les précédentes, le texte de 1697. Nous donnons les variantes très rares qu'offrent l'édition originale, imprimée en 1677, et l'édition de 1687. Les autres impressions, données du vivant de Racine, telles que celle qui a été jointe au recueil de 1676, celle de 1678 (impression de Hollande, avec la devise *Quærendo*), et celle de 1680 (à Paris, chez Claude Barbin), ne sont pas, à proprement parler, des éditions. On n'y peut avoir à signaler que des fautes de l'imprimeur.

L'édition originale a pour titre :

PHÈDRE

et

HIPPOLYTE,

NOTICE SUR PHÈDRE

Tragédie

Par M^r Racine.

À Paris,

Chez Claude Barbin.

M.DCLXXVII.

Avec privilège du Roy.

En face du titre est une gravure d'après Charles Lebrun, qui représente la mort d'Hippolyte ; on la retrouve dans un assez grand nombre des anciennes éditions de *Phèdre*. Pour le titre, la préface, l'extrait du privilège et la liste des acteurs, on compte 5 feuillets ; il y a en outre 78 pages. L'Achévé d'imprimer est du 15 mars 1677.

Nous avons mentionné ci-dessus une impression de *Phèdre*, jointe après coup avec une pagination distincte au recueil de 1676. Le titre est également *Phèdre et Hippolyte, tragédie par M^r Racine*. Mais il ne contient aucune autre indication, pas de date, pas de nom de libraire. La pièce, qui est une réimpression de la première édition, a 74 pages seulement, précédées des 5 feuillets de préliminaires.

MIRONDELA
DELS ARTS